

Édition Nadav Bensoussan



מגילת אסתר

Le livre d'

ESTHER

מגילת אסתר

Le livre d'

ESTHER



CHABAD HOUSE
PUBLICATIONS

Bénédiction pour la lecture de la *meguila*

Chacun doit lire ou écouter la lecture de la *meguila* le soir et de nouveau le lendemain. Avant la lecture, la *meguila* doit être déroulée puis pliée en trois parties. Le lecteur récite les bénédictions, et tous ceux qui écoutent la lecture répondent « amen » comme indiqué ci-dessous.

Béni sois-Tu, Éternel notre Dieu, Roi de l'univers, Qui nous a sanctifiés par Ses commandements et nous a ordonné la lecture de la *meguila*.

(l'assemblée : Amen)

ברוך אתה יי, אלהינו מלך העולם, אשר קדשנו
במצוותיו וצונו על מקרא מגילה:

(l'assemblée : אמן)

Béni sois-Tu, Éternel notre Dieu, Roi de l'univers, Qui a fait des miracles pour nos ancêtres en ces jours-là, en ce temps-ci.

(l'assemblée : Amen)

ברוך אתה יי, אלהינו מלך העולם, שעשה נסים
לאבותינו בימים ההם בזמן הזה:

(l'assemblée : אמן)

Béni sois-Tu, Éternel notre Dieu, Roi de l'univers, Qui nous a fait exister, vivre et parvenir à cette occasion.

(l'assemblée : Amen)

ברוך אתה יי, אלהינו מלך העולם, ששהחיינו וקיימנו
והגיענו לזמן הזה:

(l'assemblée : אמן)

En présence d'un *minian*, le lecteur récite la bénédiction suivante, après la lecture de la *meguila* et avant que la *meguila* soit pliée. Ceux qui écoutent la lecture répondent « amen » comme indiqué ci-dessous.

Béni sois-Tu, Éternel notre Dieu, Roi de l'univers, Qui conduit nos batailles, défend nos droits, venge le tort qui nous est fait, punit nos oppresseurs en notre faveur et punit tous nos ennemis mortels. Béni sois-Tu, Éternel, Qui exige au nom de Son peuple, Israël, la rançon de tous ses oppresseurs ; Dieu Qui délivre.

(l'assemblée : Amen)

ברוך אתה יי, אלהינו מלך העולם, הרב את ריבנו
והדן את דיננו, והגוקם את נקמתנו, והנפדע לנו
מצרינו, והמשלם גמול לכל אויבי נפשנו. ברוך
אתה יי, הנפדע לעמו ישראל מפל צריהם, האל
המושיע:

(l'assemblée : אמן)

Puis tous disent :

La rose de Jacob exulta d'allégresse et se réjouit lorsque tous virent Morde'hai paré de bleu royal. Tu as toujours été leur salut, leur espoir en chaque génération, pour faire savoir que tous ceux qui placent leur espoir en Toi ne seront pas livrés à la honte, et que tous ceux qui ont confiance en Toi ne seront jamais déshonorés. Maudit soit Haman, qui a cherché à me détruire ; béni soit le Juif Morde'hai ! Maudite soit Zérech, la femme [de Haman,] qui m'a terrifié. Bénie soit Esther, qui [a intercédé] en ma faveur. Maudits soient tous les méchants ; bénis soient tous les justes ! Et que 'Harbona aussi soit rappelé pour le bien.

שושנת יעקב צהלה ושמחה, בראותם יחד תכלת
מרדכי. תשועתם היית לנצח, ותקותם בכל דור
ודור, להודיע שכל קנייה לא יבשו ולא יכלמו
לנצח כל החוסים בה. ארור המן אשר בקש
לאבדי, ברוך מרדכי היהודי, ארוה זרש אשת
מפחיד, ברוכה אסתר בעדי, ארוים כל הרשעים,
ברוכים כל הצדיקים, וגם חרבונה זכור לטוב:

Le livre d'Esther

EN L'AN 3338, LE ROI DE BABYLONIE, NABUCHODONOSOR, DÉTRUISIT LE PREMIER TEMPLE, chassa le peuple juif de sa terre et le contraint à s'établir sur le territoire de son empire. En 3389, Babylone fut conquise par les forces réunies des rois Darius 1^{er} de Médie et Cyrus (Korech) de Perse.¹ Le règne d'un an de Darius fut suivi de celui de Cyrus, qui occupa le trône pendant trois ans.² Peu de temps après être devenu roi (en 3390), Cyrus accorda aux Juifs la permission de retourner dans leur pays et de reconstruire le Temple détruit par Nabuchodonosor,³ comme l'avait prophétisé Isaïe.⁴ Cinquante-deux ans seulement s'étaient alors écoulés depuis la destruction du Temple, mais les Juifs espéraient que les soixante-dix ans que Jérémie avait annoncés comme la durée de l'exil pourraient être calculés à partir de l'année où Nabuchodonosor avait accédé au trône et obtenu de ce fait le pouvoir de détruire le Temple – événement qui avait effectivement eu lieu soixante-dix ans auparavant, en 3319. Afin de permettre la reprise rapide des sacrifices, les prophètes Aggée, Zacharie et Malachie, qui se trouvaient parmi ceux qui étaient revenus de Babylone, indiquèrent le lieu précis où l'autel devait être dressé,⁵ et celui-ci fut érigé et mis en fonctionnement avant même que la reconstruction du Temple dans son ensemble ne soit achevée.⁶

Or, les assises du Temple furent à peine installées⁷ que les Samaritains, ennemis des Juifs, convinquirent le roi Cyrus de les contraindre à arrêter les travaux.⁸ En 3392, Assuérus (A'hachveiroch) succéda à Cyrus. Pour le malheur des Juifs, Assuérus confirma le décret de son prédécesseur ordonnant d'interrompre la reconstruction du Temple.⁹

Il est de coutume qu'à la mention du nom d'Haman, l'assemblée fasse du bruit. La coutume 'Habad est d'agir ainsi seulement lorsque son nom est accompagné d'un attribut, tel « Haman le Agaguite » ou « Haman le méchant ».

1,1 Les événements suivants eurent lieu **lors du règne d'Assuérus** de Perse (soit au cours des 14 ans de sa durée, de 3392 à 3406). **Il resta ce même, mauvais Assuérus** depuis le début de son règne jusqu'à son terme. **Il régna** en dépit du fait de ne pas être issu d'une lignée royale. Tout comme il exerçait son plein pouvoir royal sur les provinces proches de la capitale, soit celles dont la distance par rapport à elle était aussi réduite que celle reliant l'**Inde** à la proche **Kouch**,¹⁰ ainsi exerçait-il son plein pouvoir royal sur l'ensemble des **cent vingt-sept provinces** de son empire. **2** Assuérus ne fut pas l'instigateur des événements suivants dès qu'il devint roi, mais seulement **au moment où le roi Assuérus** eut réussi à consolider son pouvoir et se trouva fermement **assis sur son trône royal**, qui était à Suse, la capitale. **3** Ceci se produisit au **cours de la troisième année de son règne**, en 3396. **Il donna d'abord un banquet pour tous ses ministres, ses serviteurs**, les officiers des armées alliées de Perse et de Médie, les nobles et les princes des provinces, tous y étant présents, **4** **durant lequel il fit étalage de la richesse de son glorieux empire et la rare magnificence de sa grandeur**. Ce banquet se poursuivit pendant **de nombreux jours : cent quatre-vingts jours** pour être précis. **5** **Au terme de ces jours, le roi organisa pour toute la population qui se trouvait à Suse, la capitale, quelle que soit sa nationalité de chacun, du plus grand au plus petit, un second banquet de sept jours**. Ce deuxième

אִי וַיְהִי בַיָּמֵי אַחַשְׁוֵרוֹשׁ הוּא אַחַשְׁוֵרוֹשׁ הַמֶּלֶךְ מֵהַדּוֹ
וְעַד-כּוֹשׁ שָׁבַע וְעֶשְׂרִים וּמֵאָה מְדִינָה: בַּבָּיְמִים הָהֵם
כְּשִׁבְתָּהּ הַמֶּלֶךְ אַחַשְׁוֵרוֹשׁ עַל כִּסֵּא מַלְכוּתוֹ אֲשֶׁר בְּשׁוּשַׁן
הַבִּירָה: גַּבְשַׁנַּת שְׁלוֹשׁ לְמַלְכוֹ עָשָׂה מִשְׁתֵּה לְכָל-שָׂרָיו
וְעַבְדָּיו חֵיל וּפָרַס וּמְדֵי הַפְּרָתִים וְשָׂרֵי הַמְּדִינֹת לְפָנָיו:
דְּבַהֲרָתוֹ אֶת-עֵשֶׂר כְּבוֹד מַלְכוּתוֹ וְאֶת-יָקָר תַּפְאֲרֹת
גְּדוּלָתוֹ יָמִים רַבִּים שְׁמוֹנִים וּמֵאֵת יוֹם: הַ וּבְמַלְאֵת
הַיָּמִים הָאֵלֶּה עָשָׂה הַמֶּלֶךְ לְכָל-הָעַם הַנִּמְצְאִים בְּשׁוּשַׁן
הַבִּירָה לְמִגְדוֹל וְעַד-קֶטַן מִשְׁתֵּה שְׁבַעֵת יָמִים בַּחֲצַר

1. Daniel 5,26–28. 2. Rachi à propos de Daniel 6,29. 3. Ezra 1,1–11; 2 Chroniques 36,22–23. 4. Isaïe 45,1.4-13. 5. Zeva'him 62a. 6. Ezra 3,1–3. 7. Ezra 3,8. 8. Ezra 4,21–24. Rachi à propos d'Ezra 4,7. 9. Rachi sur 5,3, plus bas, basé sur l'insinuation d'Ezra 4,24. 10. Voir commentaire sur Genèse 2,13.

banquet se déroula dans la cour du jardin potager jouxtant le verger du roi. 6 La cour était décorée de tentures blanches, vertes et turquoise brodées avec des fils de fin lin et de laine pourpre, pendant de tringles d'argent fixées aux colonnes de marbre. Le roi fit installer des divans d'or et d'argent pour le confort des convives ; ces divans étaient posés sur un pavage fait de marbre vert, blanc, de nacre et d'onyx. 7 Le roi chargea ses serviteurs d'offrir aux invités les boissons dans des vases d'or, de veiller à ce que ces vases d'or aient tous des formes différentes et que le vin royal soit abondant, comme il sied à la munificence du roi. Il fit usage des vases que Nabuchodonosor avait pillés au Temple et qui furent par la suite portés à Suse.¹¹ Il ordonna d'offrir à chaque convive du vin plus vieux que lui-même. 8 On buvait conformément à la loi établissant que personne ne devait être contraint de boire plus qu'il ne voulait, car le roi avait ordonné à tous les chefs intendants de sa maison – le chef des boulangers, le chef des bouchers et le chef des majordomes nommément – d'agir au gré de chacun.

9 Simultanément au second banquet en plein air de sept jours pour les hommes, la reine Vachti donna également un banquet aux femmes dans le palais royal appartenant au roi Assuérus. 10 De manière sadique, la reine Vachti tenait à ce que ses assistantes juives ôtent leurs vêtements et la servent nues le Chabbat. Voilà pourquoi Dieu mit dans l'esprit du roi Assuérus l'idée de faire parader la reine nue le Chabbat.¹² Le banquet commença dimanche. Le septième jour, Chabbat, le cœur du roi étant débordant de joie, il ordonna à Mehouman, Bizta, 'Harbona, Bigta, Avagta, Zeitar et Carcas, les sept courtisans qui étaient au service du roi Assuérus, 11 d'amener la reine Vachti devant le roi en ne portant rien d'autre que sa couronne royale, dans le but d'exhiber sa beauté aux peuples venus de contrées diverses et à leurs princes, car elle était remarquablement belle de teint.¹³ 12 La reine Vachti aurait acquiescé à cette demande impudique, mais la providence Divine fit en sorte que surgisse de la tsaraat sur sa peau afin de provoquer son refus et que le roi s'irrite contre elle. Embarrassée par sa laideur subite, elle refusa de se présenter sur l'ordre du roi, qui avait été transmis par les courtisans. Elle envoya au roi une réponse offensante. Le roi enragea au plus haut point, sa colère brûlant en son for intérieur.

13 Le roi se tourna vers les sages, à savoir les astronomes de la cour, qui connaissaient le temps des mouvements des corps célestes, car telle était l'habitude du roi chaque fois qu'il devait prendre une décision importante, de consulter tous ceux qui connaissaient la loi et les précédents du droit fondés sur les mouvements des corps célestes. 14 Ses conseillers les plus proches étaient Carchena, Cheitar, Admata, Tarchich, Merès, Marsena et Memou'han, les sept ministres royaux de Perse et Médie qui se trouvaient régulièrement en présence du roi, tenant les premiers sièges de l'administration dans l'empire. 15 Le roi leur dit : « Selon la loi, que doit-on faire

גַּנְת־בֵּיתוֹ הַמְּלֶכֶת׃ וְיָחֹר ׀ כַּרְפָּס וְתִלְלֹת אָחוּזוֹ בְּחִבְלֵי־
בוּץ וְאַרְגָּמֹן עַל־גְּלִילֵי כֶסֶף וְעִמּוּדֵי נֹשׁ מְטוֹת ׀ זָהָב
וְכֶסֶף עַל רִצְפֹת בַּהֲטוֹשׁ וְשֵׁשׁ וְדָר וְסַחֲרֹת׃ וְהַשְּׂקוֹת בְּכָל־
זָהָב וְכֵלִים מִכֵּלִים שׁוֹנִים וְיֵין מְלֻכּוֹת רַב כֶּיֶד הַמְּלֶכֶת׃
ח וְהַשְׂתִּיהָ כְּדַת אֵין אֲנִים כִּי־כֵן ׀ יִסַּד הַמְּלֶכֶת עַל כָּל־רַב
בֵּיתוֹ לַעֲשׂוֹת כְּרָצוֹן אִישׁ־וְאִישׁ׃ ם

ט גַּם וְשִׁתִּי הַמְּלֶכֶת עָשְׂתָה מִשְׁתָּה נְשִׁים בֵּית הַמְּלֻכּוֹת
אֲשֶׁר לַמְּלֶכֶת אַחֲשׁוּרוֹשׁ׃ י בַּיּוֹם הַשְּׁבִיעִי כְּטוֹב לִב־הַמְּלֶכֶת
בֵּינָן אָמַר לְמַהוּמָן בְּזָתָא חַרְבוּנָא כְּגָתָא וְאַבְגָּתָא וְזָתָר
וְכַרְפָּס נְשַׁבְעָת הַסְּרִיסִים הַמְּשַׁרְתִּים אֶת־פְּנֵי הַמְּלֶכֶת
אֲחֲשׁוּרוֹשׁ׃ יא לְהָבִיא אֶת־וְשִׁתִּי הַמְּלֶכֶת לְפָנֵי הַמְּלֶכֶת
בְּכַתֵּר מְלֻכּוֹת לְהִרְאוֹת הָעַמִּים וְהַשָּׂרִים אֶת־יָפְיָהּ כִּי־
טוֹבֵת מְרָאָה הִיא׃ יב וְתַמְאֵן הַמְּלֶכֶת וְשִׁתִּי לְבוֹא בְּדַבַּר
הַמְּלֶכֶת אֲשֶׁר בְּיַד הַסְּרִיסִים וְיִקְצָף הַמְּלֶכֶת מְאֹד וַחֲמַתּוֹ
בַּעֲרָה כּוּ׃ ם

יג וַיֹּאמֶר הַמְּלֶכֶת לְחַכְמַיִם יִדְעֵי הָעֵתִים כִּי־כֵן דָּבַר הַמְּלֶכֶת
לְפָנֵי כָל־יִדְעֵי דַת וְדִין׃ יד וְהַקָּרִב אֵלָיו כְּרִשְׁנָא שְׁתָּר
אֲדַמְתָּא תְּרִשִׁישׁ מְרַם מְרַסְנָא מְמוּכָן שְׁבַעֲת שְׁרִי ׀
פָּרַם וּמְדֵי רֵאִי פְּנֵי הַמְּלֶכֶת הַיְשָׁבִים רָאשְׁנָה בַּמְּלֻכּוֹת׃
טו כְּדַת מַה־לַּעֲשׂוֹת בַּמְּלֶכֶת וְשִׁתִּי עַל ׀ אֲשֶׁר לֹא־עָשְׂתָהּ

de la reine Vachtî, qui a désobéi à l'ordre du roi Assuérus transmis par les courtisans ? »

16 Memou'han déclara devant le roi et les princes : « La reine Vachtî a porté préjudice non seulement au roi, mais également à tous les princes et tous les peuples établis dans toutes les provinces du roi Assuérus, 17 car la nouvelle des actes méprisables de la reine va se propager à toutes les femmes de l'empire et leur servir de prétexte pour regarder leurs maris avec mépris, puisqu'on dira : "Le roi Assuérus avait ordonné que la reine Vachtî soit amenée devant lui, mais elle n'est pas venue ! Si la reine peut désobéir au roi en toute impunité, pourquoi devrions-nous obéir à nos maris ?" 18 Aujourd'hui même, les épouses des ministres de Perse et de Médie qui ont entendu la parole de la reine vont nous dire cela – à nous tous, les ministres du roi –, et éveilleront beaucoup de mépris et de rage dans nos foyers. 19 Aussi, s'il plaît au roi, que l'on publie un décret royal déclarant qu'il a ordonné l'exécution de la reine. Que soit inscrit irrévocablement dans les lois de Perse et de Médie que la reine Vachtî ne s'est pas présentée devant le roi Assuérus lorsqu'elle a été convoquée, et qu'en raison de cela elle a été mise à mort. Que le roi confère sa dignité royale à sa semblable qui vaut mieux qu'elle. 20 Que le verdict du roi soit entendu à travers tout son empire, aussi vaste soit-il, et alors, sur la base de ce précédent royal, toutes les femmes honoreront leurs maris, du plus grand au plus petit de tes sujets. » 21 L'idée plut au roi et aux princes, et le roi agit conformément aux paroles de Memou'han. 22 Il expédia des lettres à toutes les provinces du roi, à chaque province selon son système d'écriture et à chaque peuple selon sa langue, affirmant que tout homme doit être le maître de son foyer et s'exprimer dans la langue de son peuple. Si la langue maternelle de sa femme est différente de la sienne, il doit l'obliger à apprendre son dialecte à lui.

2,1 Après ces événements, quand la fureur du roi Assuérus fut apaisée, il se souvint de Vachtî, et s'attrista de ce qu'elle avait fait et de ce qui avait été décrété à cause de ses actes. 2 Voyant cela, les jeunes serviteurs du roi dirent : « Que l'on cherche des jeunes filles vierges et belles de teint pour le roi. 3 Que le roi nomme des commissaires dans toutes les provinces de son empire sachant repérer toutes les belles femmes dans leur province. Que l'on rassemble toutes les jeunes filles vierges belles de teint à la capitale, Suse, qu'elles soient recrutées dans le harem sous la garde du courtisan du roi Heigai, gardien des femmes du roi, et qu'on leur fournisse leurs baumes pour leur toilette, des huiles et des épices. 4 Par la suite, qu'elles soient toutes présentées devant le roi, et que la fille qui plaise au roi règne à la place de Vachtî. » L'idée plut au roi, et il agit

אֶת־מֵאֵמַר הַמֶּלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ בְּיַד הַסְּרִיסִים: ם
 טו וַיֹּאמֶר מְמוּחָן [מומחן] לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ וְהַשָּׂרִים לֹא עַל־
 הַמֶּלֶךְ לְבַדּוֹ עֲוֹתָהּ וְשִׁתִּי הַמֶּלֶכָּה כִּי עַל־כָּל־הַשָּׂרִים
 וְעַל־כָּל־הָעַמִּים אֲשֶׁר בְּכָל־מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ:
 טז כִּי־יֵצֵא דְבַר־הַמֶּלֶכָּה עַל־כָּל־הַנָּשִׁים לְהַזְזוֹת בְּעֲלֵיהֶן
 בְּעֵינֵיהֶן בְּאִמְרֵם הַמֶּלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ אָמַר לְהֵבִיא אֶת־
 וְשִׁתִּי הַמֶּלֶכָּה לִפְנֵינוּ וְלֹא־בָאָה: ם וְהַיּוֹם הַזֶּה תֵּאֱמַרְנָה
 שָׂרוֹת פָּרֶס־וּמְדֵי אֲשֶׁר שָׁמְעוּ אֶת־דְּבַר הַמֶּלֶכָּה לְכָל
 שָׂרֵי הַמֶּלֶךְ וְכִדֵּי בָּזֵיוֹ וְקֶצֶף: ט אִם־עַל־הַמֶּלֶךְ טוֹב יֵצֵא
 דְּבַר־מַלְכוּת מִלִּפְנֵינוּ וְיִכְתֹּב בְּדַתִּי פָּרֶס־וּמְדֵי וְלֹא יַעֲבֹר
 אֲשֶׁר לֹא־תָבוֹא וְשִׁתִּי לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ וּמַלְכוּתָהּ
 יִתֵּן הַמֶּלֶךְ לְרַעוּתָהּ הַטּוֹבָה מִמֶּנָּה: ם וְנִשְׁמַע פְּתֻלָּה הַמֶּלֶךְ
 אֲשֶׁר־יַעֲשֶׂה בְּכָל־מַלְכוּתוֹ כִּי רַבָּה הִיא וְכָל־הַנָּשִׁים יִתְּנוּ
 יָקָר לְבַעֲלֵיהֶן לְמַגְדוֹל וְעַד־קֶטָן: כא וַיִּיטֹב הַדָּבָר בְּעֵינֵי
 הַמֶּלֶךְ וְהַשָּׂרִים וַיַּעַשׂ הַמֶּלֶךְ כְּדִבְרֵי מְמוּחָן: כב וַיִּשְׁלַח
 סְפָרִים אֶל־כָּל־מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ אֶל־מְדִינָה וּמְדִינָה כְּכַתְּבָהּ
 וְאֶל־עַם וְעַם כְּלָשׁוֹנוֹ לְהִיּוֹת כָּל־אִישׁ שַׂרְרָה בְּבֵיתוֹ וּמְדַבֵּר
 כְּלָשׁוֹן עַמּוֹ: ם

בא אחר הדברים האלה כשׁוֹךְ חַמַּת הַמֶּלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ
 זָכַר אֶת־וְשִׁתִּי וְאֶת־אֲשֶׁר־עָשָׂתָה וְאֶת־אֲשֶׁר־נִגְזַר עָלֶיהָ:
 ב וַיֹּאמְרוּ נַעֲרֵי־הַמֶּלֶךְ מִשָּׂרְתָיו יִבְקְשׁוּ לַמֶּלֶךְ נַעֲרוֹת
 בְּתוּלוֹת טוֹבוֹת מִרְאָה: ג וַיִּפְקֹד הַמֶּלֶךְ פְּקִידִים בְּכָל־
 מְדִינֹת מַלְכוּתוֹ וַיִּקְבְּצוּ אֶת־כָּל־נַעֲרֵה־כְּתוּלָה טוֹבַת
 מִרְאָה אֶל־שׁוֹשַׁן הַבִּירָה אֶל־בֵּית הַנָּשִׁים אֶל־יַד הַגָּא
 סָרִיס הַמֶּלֶךְ שֹׁמֵר הַנָּשִׁים וְנִתְּנוּ תַמְרָקִיהֶן: ד וְהַנַּעֲרָה
 אֲשֶׁר תִּיטֹב בְּעֵינֵי הַמֶּלֶךְ תִּמְלֹךְ תַּחַת וְשִׁתִּי וַיִּיטֹב הַדָּבָר
 בְּעֵינֵי הַמֶּלֶךְ וַיַּעַשׂ כֵּן: ם

ainsi. Cependant, afin de s'assurer que sa reine soit la femme la plus plaisante de l'empire, le roi Assuérus ordonna de repérer également les femmes non vierges qui pourraient convenir comme candidates.¹⁴

La coutume est que l'assemblée lise le verset suivant à haute voix avant qu'il ne soit lu par le lecteur seul :

5 À Suse, la capitale, vivait un homme de Judée qui portait le nom de Morde'haï fils de Yaïr, fils de Chimi fils de Kich. Il faisait partie de la tribu de Benjamin. 6 Bien qu'il était Benjaminite, Morde'haï vivait en Judée parce qu'il était membre du Sanhédrin,¹⁵ qui se réunissait dans le complexe du Temple, à Jérusalem.¹⁶ En tant que tel, il avait été banni de Jérusalem avec le groupe d'élite des exilés qui avaient été exilés avec Ye'honia le roi de Judée, que le roi de Babylonie, Nabuchodonosor, avait exilés.¹⁷ Cette phase de l'exil eut lieu en 3327, soit 11 ans avant la destruction du Temple et 70 ans avant les événements qui viennent d'être décrits. Après la conquête de Babylone par la Perse, les Juifs exilés se déplacèrent de Babylone à Suse.¹⁸ 7 Morde'haï avait élevé sa cousine germaine, l'orpheline Hadassa – connue également sous le nom d'Esther –, fille de son oncle Avi'haïl,¹⁹ car elle n'avait ni père ni mère.

La fille avait de beaux traits de visage et était remarquablement belle de teint. À la mort de son père et de sa mère, Morde'haï l'adopta comme sa fille, et quand elle atteignit la majorité, il se maria avec elle. 8 Lorsque l'ordre et le décret du roi furent publiés et que l'on réunit de nombreuses filles à Suse, la capitale, placées par la suite sous la garde de Heigai, Esther fut, elle aussi, emmenée de force²⁰ au palais du roi et placée sous la garde de Heigai, gardien des femmes du roi. 9 La fille lui plut et gagna sa faveur. Aussi, alors même qu'il avait à fournir à chacune des filles des onguents pour sa toilette, des rations de nourriture et sept demoiselles de compagnie, il s'empressa tout spécialement de procurer à Esther ses baumes de toilette et ses rations de nourriture, ainsi que les sept demoiselles de compagnie que devait lui fournir le palais du roi. De toutes les manières possibles, il la traitait, elle ainsi que ses demoiselles de compagnie, mieux qu'il ne le faisait avec les autres filles qui avaient été incorporées au harem. 10 Esther ne révéla pas son peuple d'origine ni son origine à Heigai, car Morde'haï lui avait ordonné de ne pas le révéler à quiconque appartenant à la cour. Morde'haï escompta que les responsables présuameraient qu'Esther ne divulguait pas son origine par honte, ce qui les amènerait alors à croire qu'elle était d'une lignée humble et digne de mépris. Ils la jugeraient donc inapte à devenir reine et la renverraient. D'un autre côté, s'ils savaient qu'elle était issue de la lignée du roi Saül, ils la retiendraient à coup sûr, faisant tout leur possible pour soutenir sa sélection comme reine. 11 Mais, sans même connaître ses origines, ils la retinrent dans le harem. De ce fait, Morde'haï conclut que la providence Divine était en train de faire en sorte qu'Esther soit choisie comme reine afin qu'elle puisse exercer son influence dans la cour en faveur des Juifs en cas de besoin.²¹ Cette idée à l'esprit, Morde'haï parcourait chaque jour la cour située devant le harem pour s'enquérir, par le biais des courtisans, du bien-être d'Esther et de ce qui adviendrait d'elle. 12 Quand le tour venait pour chacune des filles recrutées de se présenter devant le roi Assuérus, à la fin des douze mois de soins

La coutume est que l'assemblée lise le verset suivant à haute voix avant qu'il ne soit lu par le lecteur seul :

הַאִישׁ יְהוּדִי הָיָה בְּשׁוּשַׁן הַבֵּיִרָה וְשִׁמּוֹ מֵרַדְּכַי בֶּן יָאִיר
בְּוִשְׁמַעַי בֶּן-קִישׁ בֶּן-אִישׁ יְמִינִי׃ וְאִשְׁרָה הֶגְלָה מִיְרוּשָׁלַיִם
עִם-הֶגְלָה אֲשֶׁר הֶגְלָתָה עִם יְכַנְיָה מֶלֶךְ-יְהוּדָה אֲשֶׁר
הֶגְלָה נְבוּכַדְנֶצַּר מֶלֶךְ בָּבֶל׃ וַיְהִי אִמּוֹן אֶת-הַדָּפָה הָיָה
אֶסְתֵּר בַּת-דָּדּוּ כִּי אֵין לָהּ אָב וְאָם וְהַנְּעִרָה יִפְתַּת-תְּאֵר
וְטוֹבַת מְרָאָה וּבְמֹת אָבִיהָ וְאִמָּהּ לְקַחְהָ מֵרַדְּכַי לְזִבְתָּ׃
וַיְהִי בְּהַשְׁמַע דְּבַר-הַמֶּלֶךְ וְדָתוֹ וּבְהַקְבִּץ נְעָרוֹת רַבּוֹת
אֶל-שׁוּשַׁן הַבֵּיִרָה אֶל-יַד הַגִּי וּתְלַקַּח אֶסְתֵּר אֶל-בֵּית
הַמֶּלֶךְ אֶל-יַד הַגִּי שְׂמֵר הַנָּשִׁים׃ ט וְתִטֵּב הַנְּעִרָה בְּעֵינֶיהָ
וּתְשֵׂא חֶסֶד לְפָנֶיהָ וְיִבְהַל אֶת-תְּמַרוּקֶיהָ וְאֶת-מְנוּחָתָהּ
לְתַת לָהּ וְאֶת שֶׁבַע הַנְּעָרוֹת הַרְאִיּוֹת לְתַת לָהּ מִבֵּית
הַמֶּלֶךְ וְיִשְׁנֶה וְאֶת-נְעָרוֹתֶיהָ לְטוֹב בֵּית הַנָּשִׁים׃ י לֹא-
הִגִּידָה אֶסְתֵּר אֶת-עַמָּהּ וְאֶת-מּוֹלַדְתָּהּ כִּי מֵרַדְּכַי צִוָּה
עָלֶיהָ אֲשֶׁר לֹא-תִגִּיד׃ יא וּבְכָל-יּוֹם וַיּוֹם מֵרַדְּכַי מִתְּהַלֵּךְ
לְפָנֶיהָ חֹצֵר בֵּית-הַנָּשִׁים לְדַעַת אֶת-שְׁלוֹם אֶסְתֵּר וּמַה-
יַעֲשֶׂה בָּהּ׃ יב וּבְהִגָּע תֵּרֹ נְעִרָה וְנְעִרָה לְבּוֹא אֶל-הַמֶּלֶךְ׃

14. Rachi sur 2,17, plus bas. 15. Rachi sur 2,22, plus bas. 16. Midot 5,4. 17. 2 Rois 24,10–15; voir Guitin 88a. 18. Targoum 1. 19. Plus bas, v. 15. 20. Targoum 2, Yossef Léka'h. 21. Morde'haï s'inspira du roi David, qui conclut, du fait que Dieu lui avait permis de soumettre les lions et les ours, qu'Il lui permettrait également de vaincre Goliath (1 Samuel 17,34–37).

prescrits pour ces femmes (car c'était la période passée à les préparer avec leurs baumes de toilette : six mois pour l'emploi de l'huile de myrrhe, et six mois pour l'emploi de parfums divers et de baumes pour la toilette des femmes, ¹³ et c'était alors seulement que la fille se rendait auprès du roi), toute forme de divertissement ou d'accompagnement musical qu'elle demandait lui était accordée afin de l'accompagner quand elle se rendait du harem à la chambre du roi. ¹⁴ Elle allait à la chambre du roi le soir, rentrant le matin au second harem, sous la surveillance de Chaachgaz, courtisan du roi et gardien des concubines du roi. Après sa première nuit, elle ne se rendrait plus chez le roi à moins que le roi ne voulût d'elle et ne l'appelle par son nom. ¹⁵ Quand arriva le tour d'Esther, fille de l'oncle de Morde'hai, Avi'hai, que Morde'hai avait recueillie comme sa fille adoptive, de se rendre auprès du roi, elle ne demanda aucun type d'animation ou d'accompagnement musical autre que ce que le courtisan du roi Heigai, gardien des femmes, avait établi. Néanmoins, par ses seuls mérites Esther gagna la faveur de tous ceux qui la virent. ¹⁶ Esther fut alors conduite vers le roi Assuérus, à sa chambre dans le palais royal, au dixième mois, qui est le mois de Tévet, de l'année 3399, la septième année de son règne, soit quatre ans après avoir commencé la quête d'une nouvelle reine. Dieu fit en sorte que la nuit qu'Esther passa avec le roi ait lieu en hiver, lors du froid mois de Tévet, afin que le roi soit spécialement réjoui par la tiédeur de son corps. ¹⁷ Le roi aime Esther plus que toutes les femmes concurrentes qu'il avait fréquentées, et elle gagna sa bienveillance et sa préférence plus que toutes les candidates qui étaient encore vierges. ²² Il plaça la couronne royale sur sa tête, la proclamant reine à la place de Vachtî. ¹⁸ Le roi donna un grand banquet à tous ses ministres et serviteurs, qu'il nomma « le banquet d'Esther » en son honneur. Pour l'impressionner, il octroya un acquittement des taxes à toutes les provinces de l'empire et fit don à tous ses sujets de cadeaux dignes d'un roi en son honneur, espérant ainsi la convaincre de lui révéler sa lignée. Mais Esther ne la lui révéla pas. Le roi Assuérus n'était lui-même pas de souche royale, ²³ mais prenait toutefois à cœur d'en observer tous les signes extérieurs ; ainsi donc, comme il ignorait si elle « aussi » était née de rois, il lui adressait toujours la parole indirectement, par l'intermédiaire d'un émissaire. ²⁴ Esther conseilla au roi de préposer Morde'hai comme son conseiller. Le roi le nomma alors juge et le plaça à la porte d'entrée au palais royal. ²⁵ ¹⁹ Le roi Assuérus demanda à Morde'hai comment persuader Esther de révéler quelle était sa lignée. Celui-ci lui conseilla d'éveiller sa jalousie en réunissant toutes les vierges du harem devant eux deux, ce qui pourrait la pousser à chercher à gagner sa faveur en acceptant sa requête. ²⁶ Or, quand les vierges furent réunies cette seconde fois, Morde'hai était assis dans le portique du portail du palais du roi, d'où Esther pouvait le voir : de sa place, il lui fit signe qu'elle devait continuer à cacher son appartenance. ²⁰ Aussi Esther ne révéla-t-elle pas sa lignée ou son peuple d'origine, comme Morde'hai lui avait enjoint, car

אֲחֻשׁוֹרוּשׁ מִקֶּץ הַיּוֹת לָהּ כְּדַת הַנָּשִׁים שְׁנַיִם עָשָׂר חֳדָשׁ
כִּי בֵן יְמֵלְאוּ יְמֵי מְרוֹקִיהוֹן שִׁשָּׁה חֳדָשִׁים בְּשֶׁמֶן הַמֶּר
וְשִׁשָּׁה חֳדָשִׁים בְּבִשְׂמַיִם וּבִתְמָרוֹקֵי הַנָּשִׁים: ^{יג} וּבִזְוָה
הַנְּעִרָה בָּאָה אֶל־הַמֶּלֶךְ אֵת כָּל־אֲשֶׁר תֹּאמַר יִנְתֵּן לָהּ
לָבוֹא עִמָּה מִבֵּית הַנָּשִׁים עַד־בֵּית הַמֶּלֶךְ: ^{יד} בְּעָרְבָא
הִיא בָּאָה וּבִבְקָרָה הִיא שָׁבָה אֶל־בֵּית הַנָּשִׁים שְׁנֵי אֶל־
יָד שְׁעֵשְׂגָז סָרִיס הַמֶּלֶךְ שֹׁמֵר הַפְּלִלְגָשִׁים לֹא־תָבוֹא
עוֹד אֶל־הַמֶּלֶךְ כִּי אִם־חֲפָץ בָּהּ הַמֶּלֶךְ וְנִקְרָאָה בְּשֵׁם:
^{טו} וּבַהֲגִיעַ תֵּר־אֶסְתֵּר בֵּת־אֲבִיהֶּן יָד מְרֹדְכַי אֲשֶׁר
לָקַח־לוֹ לְבַת לָבוֹא אֶל־הַמֶּלֶךְ לֹא בִקְשָׁה דְבָר כִּי אִם
אֶת־אֲשֶׁר יֹאמַר הִגִּי סָרִיס־הַמֶּלֶךְ שֹׁמֵר הַנָּשִׁים וְתִהְיֶי
אֶסְתֵּר נִשְׂאֵת חֵן בְּעֵינָי כָּל־רֵאִיָּה: ^{טז} וְתִלְקַח אֶסְתֵּר
אֶל־הַמֶּלֶךְ אֲחֻשׁוֹרוּשׁ אֶל־בֵּית מַלְכוּתוֹ בַּחֹדֶשׁ הַעֲשִׂירִי
הוּא־חֹדֶשׁ טִבֵּת בְּשַׁנַּת־שִׁבַּע לְמַלְכוּתוֹ: ^{יז} וַיֵּאֱהָב הַמֶּלֶךְ
אֶת־אֶסְתֵּר מִכָּל־הַנָּשִׁים וְתִשָּׂא־חֵן וְחֹסֵד לְפָנָיו מִכָּל־
הַבְּתוּלוֹת וַיִּשֶׂם כְּתֹר־מַלְכוּת בְּרֵאשִׁיָּה וַיְמַלִּכָהּ תַּחַת
וְשֵׁתַי: ^{יח} וַיַּעַשׂ הַמֶּלֶךְ מִשְׁתֵּה גָדוֹל לְכָל־שָׂרָיו וְעַבְדָּיו אֵת
מִשְׁתֵּה אֶסְתֵּר וְהַנְּחָה לְמַדִּינוֹת עֲשָׂה וַיִּתֵּן מִשְׂאֵת כֶּיֶד
הַמֶּלֶךְ: ^{יט} וּבַהֲקִבֵץ בְּתוּלוֹת שְׁנֵי־וּמְרֹדְכַי יָשֵׁב בְּשַׁעַר־
הַמֶּלֶךְ: ^כ אֵין אֶסְתֵּר מוֹלְדֵתָהּ וְאֵת־עַמָּהּ כָּאֲשֶׁר

Esther suivait les instructions de Morde'hai même à présent qu'elle était reine **comme elle avait suivi ses instructions quand elle était sous sa tutelle**. Le roi abandonna alors l'affaire temporairement.

21 En ces jours, Morde'hai se tenant assis près du portique d'accès au portail du palais du roi, Bigtan et Terech, deux des courtisans du roi qui étaient gardiens du seuil, ressentirent une profonde colère contre le roi pour avoir promu Morde'hai à leur place,²⁷ et cherchèrent à assassiner le roi Assuérus en empoisonnant sa boisson. **22** Bien qu'ayant remarqué la présence de Morde'hai, ils discutèrent ouvertement devant lui de leurs projets, supposant qu'il ne parlait pas leur langue natale, le tarsien. Or, en ancien membre du Sanhédrin, Morde'hai comprenait toutes les langues parlées à l'époque,²⁸ dès lors, **le complot fut connu de Morde'hai. Il le communiqua à la reine Esther par un émissaire, et Esther le raconta au roi au nom de Morde'hai.** **23** L'affaire fit l'objet d'une enquête et l'on trouva qu'elle était vraie, et Bigtan et Terech furent tous deux pendus à une potence. L'épisode entier, y compris le rôle majeur de Morde'hai, fut noté dans les chroniques royales, qui étaient gardées dans le palais, en présence du roi.

3,1 Ce ne fut qu'après ces événements – la désignation d'Esther comme reine et la découverte par Morde'hai du complot d'assassinat, lorsque les moyens de livrer le peuple juif furent mis en place – que **le roi Assuérus promut Haman, fils de Hamedata l'Agaguite, le faisant avancer en rang en plaçant son siège à la cour royale au-dessus de tous les ministres qui étaient au service du roi en même temps que lui**. Quelques années auparavant, Haman et Morde'hai avaient servi tous les deux comme généraux dans l'armée du roi Assuérus. Dans une mission conjointe, le roi les avait envoyés conquérir un certain pays. Haman gaspilla l'argent que le roi lui avait donné pour cette mission et demanda à Morde'hai, qui n'avait dépensé qu'une partie de ce qui lui avait été accordé, de lui prêter les fonds nécessaires pour entretenir ses troupes. Morde'hai consentit à la condition qu'Haman se vende lui-même comme esclave et travaille pour lui un jour par semaine.²⁹ N'ayant pas d'autre choix, Haman accepta.³⁰ Or, voici qu'Haman, ivre d'orgueil en raison de son ascension fulgurante au pouvoir, se proclamait publiquement comme étant lui-même une divinité, et, en tant que telle, digne de vénération. C'est ainsi que, désormais, **tous les serviteurs du roi qui avaient accès au portique du portail du palais du roi devaient s'agenouiller et se prosterner sur place devant Haman, car ainsi l'avait ordonné le roi à son sujet. Mais Morde'hai, bien que faisant partie de ceux qui étaient autorisés à accéder au portique du portail, n'allait pas s'agenouiller ni se prosterner, car il était juif et ne vénérat pas une idole.** **3** Les serviteurs du roi qui étaient au portique de la porte au palais du roi dirent à Morde'hai : « Pourquoi désobéis-tu aux ordres du roi ? » **4** Comme ils lui dirent cela chaque jour et constatèrent qu'il ne leur prêtait pas attention, ils rapportèrent ce fait à Haman. Ils voulaient voir si les paroles de Morde'hai prévaudraient sur le décret royal, car il leur avait affirmé qu'il ne se mettrait jamais à genoux ou se prosternerait devant Haman, car Haman s'était déclaré être une déité et que Morde'hai était juif. **5** Après que les serviteurs du roi le lui firent remarquer, **Haman vit que Morde'hai, en effet, ne s'agenouillait ni**

צוה עליה מרדכי ואת מאמר מרדכי אסתר עשה
כאשר היתה באמנה אתו: ס

כא בימים ההם ומרדכי יושב בשער-המלך קצר בגתו
ותרש שני-סריסי המלך משמרי הסף ויבקשו לשלח
יד במלך אחשוורוש: כב ויודע הדבר למרדכי ויגד לאסתר
המלכה ותאמר אסתר למלך בשם מרדכי: כג ויבקש
הדבר וימצא ויתלו שניהם על-עץ ויכתב בספר דברי
הימים לפני המלך: ס

גא אחר | הדברים האלה גדל המלך אחשוורוש את-
המן בן-המדתא האגגי וינשאהו וישם את-כסאו מעל
כל-השרים אשר אתו: ב וכל-עבדי המלך אשר-בשער
המלך פרעים ומשתחווים להמן כי-כן צוה-לו המלך
ומרדכי לא יכרע ולא ישתחוה: ג ויאמרו עבדי המלך
אשר-בשער המלך למרדכי מדוע אתה עוזר את מצות
המלך: ד ויהי באמרם [באמרם] אליו יום ויום ולא שמע
אליהם ויגידו להמן לראות היעמדו דברי מרדכי כי-
הגיד להם אשר-הוא יהודי: ה וירא המן כי-אין מרדכי

27. Targoum 1. 28. Voir Sanhédrin 17a. 29. Il agit ainsi afin de s'assurer qu'Haman ne gaspillerait pas les fonds qu'il lui prêterait, car tous les biens d'un esclave appartiennent légalement à son maître (Pessa'him 88b).

ne se prosternait devant lui. Aussi, Haman fut au comble de l'indignation. 6 Pourtant, il lui semblait indigne de s'en prendre au seul Morde'haï, car on l'avait informé du peuple de Morde'haï et qu'il refusait de le vénérer parce qu'il était juif. Alors, réalisant qu'aucun Juif n'accepterait l'adorer,³¹ Haman chercha à anéantir tous les Juifs, le peuple de Morde'haï, à travers l'ensemble de l'empire d'Assuérus. 7 Homme superstitieux, Haman tenta de déterminer quelle serait la date la plus propice pour mener à bien son plan. Donc, dans le premier mois, qui est le mois de Nissan, de l'année 3404, soit la douzième année du règne du roi Assuérus, c'est-à-dire cinq ans après qu'Esther fut devenue reine, le pour – qui est le sort – fut jeté devant Haman concernant chaque jour du mois et chaque mois de l'année. Le sort tomba sur le treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar.

8 Haman dit au roi Assuérus : « Il existe un certain peuple, le peuple juif, qui se trouve disséminé et dispersé parmi les autres peuples dans toutes les provinces de ton empire. Leurs lois diffèrent de celles de tous les autres peuples, et les lois du roi, ils ne les observent pas : ils évitent de contribuer à ses projets ou d'y prendre part et travailler. Il n'est donc pas de l'intérêt du roi de les tolérer. 9 Si cela plaît au roi, que l'on rédige des décrets et qu'ils soient expédiés aux gouverneurs des provinces, leur enjoignant de les exterminer. Je paierai à ceux qui exécuteront la tâche dix mille talents [240 tonnes] d'argent,³² qui seront déposés à cette fin dans les trésors du roi. » 10 Le roi ôta l'anneau de sa main et le remit à Haman fils de Hamedata l'Agaguite, persécuteur des Juifs. Telle était la coutume légale pour conférer

l'autorité royale. 11 Le roi dit alors à Haman : « L'argent et le peuple juif sont à toi pour en faire ce que bon te semble. » 12 Haman ne perdit pas de temps. Les scribes du roi furent convoqués le treizième jour de ce même mois de Nissan, qui est le premier mois de l'année, et tout ce qu'Haman avait ordonné aux satrapes du roi, aux gouverneurs de chaque province et aux princes de chaque peuple fut noté – chaque province selon son système d'écriture et chaque peuple dans sa langue. Le décret fut rédigé au nom du roi Assuérus et scellé avec l'anneau du roi. 13 Ainsi, des copies furent envoyées par des courriers à toutes les provinces du roi, donnant aux citoyens des instructions afin de détruire, exterminer et anéantir tous les Juifs, jeunes comme vieux, enfants et femmes, en un jour – le treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar, onze mois exactement depuis ce jour – et de piller leurs biens en tant que butin. 14 Le contenu de l'édit stipulait qu'un décret serait promulgué dans chaque province et diffusé auprès de tous les peuples leur ordonnant de se préparer pour ce jour. 15 Les courriers partirent en hâte sur l'ordre du roi et l'édit fut communiqué

כָּרַע וּמִשְׁתַּחֲוֶה לּוֹ וַיִּמְלֵא הָמוֹן חֲמָה: וַיִּבְזוּ בְּעֵינָיו לְשַׁלַּח יָד בְּמַרְדֵּכַי לְבַדּוֹ כִּי־הִגִּידוּ לוֹ אֶת־עַם מַרְדֵּכַי וַיִּבְקֶשׂ הָמוֹן לְהַשְׁמִיד אֶת־כָּל־הַיְהוּדִים אֲשֶׁר בְּכָל־מְלָכוֹת אַחַשְׁוֵרוּשׁ עִם מַרְדֵּכַי: וַיַּחְדֹּשׁ הָרֵאשׁוֹן הוּא־חֹדֶשׁ נִיסָן בְּשָׁנַת שְׁתַּיִם עֶשְׂרֵה לַמֶּלֶךְ אַחַשְׁוֵרוּשׁ הַפֶּיַל פּוּר הוּא הַגּוּרָל לַפְּנֵי הָמוֹן מִיּוֹם וַלְיוֹם וּמִחֹדֶשׁ לְחֹדֶשׁ שְׁנַיִם עֶשְׂרֵה הוּא־חֹדֶשׁ אָדָר: ׀

וַיֵּאמֶר הָמוֹן לַמֶּלֶךְ אַחַשְׁוֵרוּשׁ יִשְׁנֹו עִם־אֶחָד מִפְּזָר וּמִפְּרָד בֵּין הָעַמִּים בְּכָל מְדִינֹוֹת מְלָכוֹתָּ וְדַתֵּיהֶם שְׁנוֹת מִכָּל־עַם וְאֶת־דַּתִּי הַמֶּלֶךְ אֵינָם עוֹשִׂים וְלַמֶּלֶךְ אִין־שׁוּה לְהַנִּיחָם: ׀ אִם־עַל־הַמֶּלֶךְ טוֹב יִכְתֹּב לְאַבְדָּם וְעֲשֶׂרֶת אֲלָפִים כֶּסֶף אֲשֶׁקוּל עַל־יְדֵי עַשְׂי הַמְּלָאכָה לְהֵבִיא אֶל־גַּנְגֵי הַמֶּלֶךְ: וַיִּסֶּר הַמֶּלֶךְ אֶת־טַבַּעְתּוֹ מֵעַל יָדוֹ וַיִּתְּנָה לְהָמוֹן בּוֹ־הַמַּדְתָּא הָאֶגְגִי צָרַר הַיְהוּדִים: ׀ וַיֵּאמֶר הַמֶּלֶךְ לְהָמוֹן הַכֶּסֶף נָתַן לָךְ וְהָעַם לַעֲשׂוֹת בּוֹ כְּטוֹב בְּעֵינֶיךָ: ׀ וַיִּקְרָא סִפְרֵי הַמֶּלֶךְ בַּחֹדֶשׁ הָרֵאשׁוֹן בְּשָׁלוּשָׁה עֶשְׂרֵה יוֹם בּוֹ וַיִּכְתֹּב כָּל־אֲשֶׁר־צִוָּה הָמוֹן אֶל אַחַשְׁוֵרוּשׁ־הַמֶּלֶךְ וְאֶל־הַפְּחֹוֹת אֲשֶׁר ׀ עַל־מְדִינָה וּמְדִינָה וְאֶל־שָׂרֵי עַם וְעַם מְדִינָה וּמְדִינָה כְּכַתְּבָה וְעַם וְעַם כָּל־שׁוֹנוֹ בְּשֵׁם הַמֶּלֶךְ אַחַשְׁוֵרוּשׁ וְכַתְּבָה וְנַחֲתָם בְּטַבַּעַת הַמֶּלֶךְ: ׀ וַיִּנְשְׁלוּח סִפְרִים בְּיַד הַרָצִים אֶל־כָּל־מְדִינֹוֹת הַמֶּלֶךְ לְהַשְׁמִיד לְהַרְגוֹ וְלֵאבֹד אֶת־כָּל־הַיְהוּדִים מִנְּעַר וְעַד־זָקֵן טַף וְנָשִׁים בְּיוֹם אֶחָד בְּשָׁלוּשָׁה עֶשְׂרֵה לְחֹדֶשׁ שְׁנַיִם עֶשְׂרֵה הוּא־חֹדֶשׁ אָדָר וּשְׁלָלָם לְבוֹז: ׀ פֶּתִשְׁגּוֹן הַכְּתָב לְהַנְתֵּן דַּת בְּכָל־מְדִינָה וּמְדִינָה גְלוּי לְכָל־הָעַמִּים הַהִיּוֹת עֲתִדִים לְיוֹם הַהֵ: ׀ הַרָצִים יִצְאוּ דְחוּפִים בְּדָבָר הַמֶּלֶךְ וְהַדַּת

30. Yalkout Chimoni, Esther § 1056; Menot HaLevi ici et à propos de 5,13, citant le Targoum; Rachi sur 5,13, plus bas. 31. Akédát Yits'hak. 32. Rabbi Yechaya de Trani.

à Suse, la capitale. Ce jour-là, le roi et Haman s'assirent pour boire et célébrer ainsi le commencement réussi du plan, mais la population juive de la ville de Suse fut consternée par ce décret violent, soudain et inexplicable.

4,1 Du fait de sa position à la cour du roi, Morde'haï avait non seulement connaissance du décret, mais de tout ce qui s'était passé entre Haman et le roi et avait conduit au décret. En outre, il fut informé par un rêve que ce décret était un châtement destiné à corriger les Juifs qui s'étaient prosternés devant la statue d'or que le roi Nabuchodonosor de Babylone avait enjoint d'adorer,³³ et pour avoir pris plaisir à participer au banquet d'Assuérus.³⁴ Afin d'inspirer au peuple juif de se repentir de ces fautes, Morde'haï déchira ses vêtements et se couvrit d'un cilice et de cendres. Il sortit au milieu de la ville, poussant des cris forts et amers. 2 Il monta jusqu'au portail donnant sur le palais du roi mais ne traversa pas le portique, car il ne convient pas de s'approcher du portail d'accès au palais du roi vêtu d'un cilice. 3 Dans chaque province, lorsque les ordres du roi et son décret parvenaient en chaque endroit et étaient annoncés, il y avait un grand deuil parmi les Juifs, accompagné de jeûnes, de pleurs et de lamentations. Un cilice et des cendres furent posés par terre afin que le grand nombre s'étende dessus.³⁵ 4 Confinée dans le harem, Esther n'avait entendu mot de ce décret.³⁶ Les demoiselles de compagnie d'Esther et ses courtisans vinrent lui faire part de la conduite de Morde'haï,³⁷ et la reine fut extrêmement bouleversée par leur rapport. Elle envoya des vêtements pour vêtir Morde'haï afin qu'il puisse enlever son cilice puis entrer dans le palais et lui expliquer la cause de sa détresse.³⁸ Cependant, afin de faire comprendre à Esther toute la gravité de la situation,³⁹ Morde'haï n'accepta pas les vêtements. 5 Alors, Esther convoqua Hata'h, un des courtisans du roi que celui-ci avait affectés à son service, et lui ordonna d'aller vers Morde'haï afin de comprendre le sens de ce comportement et quelle en était la raison. 6 Hata'h alla à la rencontre de Morde'haï, sur la place de la ville en face du portail du palais du roi. 7 Morde'haï lui raconta que tout ce qui s'était passé était à cause de lui, pour ne pas avoir adoré Haman (bien que la cause la plus profonde résida dans les deux fautes collectives préalables des Juifs : s'être prosternés devant la statue de Nabuchodonosor et s'être réjouis au festin d'Assuérus).⁴⁰ Il lui fournit également l'explication concernant l'argent qu'Haman avait proposé de verser dans les trésors du roi afin d'anéantir les Juifs. 8 Morde'haï donna à Hata'h une copie du texte du décret promulgué à Suse pour exterminer les Juifs afin de le montrer à Esther et de la tenir au courant, et lui demanda en outre de lui ordonner en son nom d'aller chez le roi et lui révéler qu'elle était juive,⁴¹ et faire alors appel à lui, plaidant devant lui pour son peuple. 9 Hata'h revint et rapporta à Esther ce que Morde'haï avait dit. 10 Esther parla à Hata'h, lui ordonnant de transmettre ces paroles à Morde'haï : 11 « Tous les serviteurs du roi et la population des provinces du roi savent que, concernant tout homme

נתנה בשושן הבירה והמלך והמון ישובו לשנות והעיר שושן נבוכה: 8

ד א ומרדכי ידע את כל אשר נעשה ויקרע מרדכי את בגדיו וילבש שק ואפר ויצא בתוך העיר ויצעק זעקה גדולה ומרה: ב ויבוא עד לפני שער המלך כי אין לבוא אל שער המלך בלבוש שק: ג ובכל מדינה ומדינה מקום אשר דבר המלך ודתו מגיע אבל גדול ליהודים וצום ובכי ומספד שק ואפר יצע לרבים: ד ותבאנה [ותבואנה] נערות אסתר וסריסה ויגידו לה ותתחלחל המלכה מאד ותשלח בגדים להלביש את מרדכי ולהסיר שקו מעליו ולא קבל: ה ותקרא אסתר להתד מסריסי המלך אשר העמיד לפניה ותצוהו על מרדכי לדעת מה זה ועל מה זה: ו ויצא התד אל מרדכי אל רחוב העיר אשר לפני שער המלך: ז ויגדלו מרדכי את כל אשר קרהו ואת פרשת הפסף אשר אמר המון לשקול על גנני המלך ביהודים [ביהודים] לאבדם: ח ואת פת שגן כתב הדין אשר נתן בשושן להשמידם נתן לו להראות את אסתר ולהגיד לה ולצוות עליה לבוא אל המלך להתחנן לו ולבקש מלפניו על עמה: ט ויבא התד ויגד לאסתר את דברי מרדכי: י ותאמר אסתר להתד ותצוהו אל מרדכי: יא כל עבדי המלך

33. Voir Daniel 3,1–30, où il est rapporté (v. 12) que Hanania, Michaël et Azaria ne se prosternèrent pas devant cette statue. Il est donc évident que d'autres Juifs le firent (Maharcha sur Meguila 12a, s.v. Mipnei CheHichta'avou LaTselem). 34. Plus haut, 1,3–8. 35. Ibn Ezra. 36. Rabbi Elicha Galico. 37. Massat Moché. 38. Ibid. 39. Maamar Morde'haï. 40. Menot HaLévi; Massat Moché. 41. Massat Moché.

ou femme qui se présente devant le roi – qui ose paraître dans la cour intérieure, donnant sur la salle du trône – sans avoir été convoqué, il n’y a qu’une loi pour lui : être mis à mort. C’est uniquement si le roi lui tend le sceptre d’or qu’il restera en vie. Mais je n’ai pas été invitée à me rendre chez le roi depuis trente jours ; il est donc très peu probable que le roi veuille me voir ! » 12 Hata’h était réticent à révéler à Morde’hai le refus d’Esther ; aussi envoya-t-il à sa place d’autres personnes,⁴² et ils rapportèrent à Morde’hai les paroles d’Esther. 13 Morde’hai leur ordonna de répondre à Esther : « Ne va pas t’imaginer que, si tu évites à présent de courir le danger de te rendre chez le roi sans avoir été convoquée, toi seule d’entre tous les Juifs échapperas plus tard à la mort, au jour prévu pour le massacre, en vertu de ton statut de reine dans le palais du roi. 14 Car, si tu restes maintenant silencieuse, délivrance et salut viendront pour le reste des Juifs d’autre part, alors que toi ainsi que – étant donné que tu es la seule survivante de la famille de ton père – la maison de ton père, vous périrez. Tu subiras certainement le châtement Divin pour n’avoir pas essayé de sauver ton peuple alors que tu aurais pu le faire.⁴³ Il n’est pas difficile d’imaginer que cela pourrait bien se produire, car qui sait si, en ce même moment l’an prochain, après le massacre, tu conserveras ton statut royal ? Peut-être le roi t’aura-t-il déchu d’ici là. » 15 Esther acquiesça. Elle ordonna aux émissaires de Hata’h de répondre à Morde’hai :

16 « Va rassembler tous les Juifs de Suse et jeûnez pour moi sans manger ni boire pendant les trois jours à venir, soit du 14 au 16 Nissan, jour et nuit. Moi et mes demoiselles de compagnie, nous jeûnerons de même. Alors je me rendrai chez le roi, à l’encontre de la loi stipulant qu’il est interdit de se présenter devant lui à moins d’y être convoqué, et si je meurs, que je meure. En outre, en approchant le roi de mon propre gré, je me rendrai coupable d’adultère pour la première fois depuis que je suis devenue reine – car je ne me suis soumise à lui que parce que j’aurais été mise à mort si j’avais refusé de le faire. Désormais, je te serai donc interdite à jamais. » 17 De fait, Morde’hai transgressa la loi interdisant de jeûner pendant la fête (durant Pessa’h, dont les premiers jours tombent le 15 et le 16 Nissan), agissant conformément à tout ce qu’Esther lui avait ordonné.

5,1 Le troisième jour de son jeûne, Esther s’était raffinée spirituellement à un degré tel qu’elle fut enveloppée d’une inspiration Divine, d’où elle comprit qu’elle était en train de mener le plan d’action adéquat. Ainsi, confiante dans sa stratégie, Esther se vêtit de la parure royale et se présenta dans la cour intérieure du palais du roi, face à l’entrée de la chambre du roi et salle du trône. Le roi était assis sur son trône royal, dans le palais, face à l’entrée de sa chambre. 2 Lorsque le roi vit la reine Esther debout dans la cour intérieure, elle plut à ses yeux. Le roi tendit à Esther le sceptre d’or qu’il avait dans sa main, Esther s’approcha et toucha l’extrémité du sceptre. 3 Le roi lui dit : « Qu’est-ce qui te préoccupe, reine Esther, et quelle est ta demande ? Me demanderais-tu jusqu’à

ועם מדינות המלך ידעים אשר כל-איש ואשה אשר-
 יבוא אל-המלך אל-החצר הפנימית אשר לא-יקרא
 אחת דתו להמית לבד מאשר יושיט-לו המלך את-
 שרביט הזהב וחייה ואני לא נקראתי לבוא אל-המלך זה
 שלושים יום: יב ויגידו למרדכי את דברי אסתר: יג ויאמר
 מרדכי להשיב אל-אסתר אל-תדמי בנפשך להמלט
 בית-המלך מכל-היהודים: יד כי אם-החרש תחרישי
 בעת הזאת רוח והצלה יעמוד ליהודים ממקום אחר
 ואת ובית-אביך תאבדו ומי יודע אם-לעת כזאת הגעת
 למלכות: טו ותאמר אסתר להשיב אל-מרדכי: טז לך
 כנוס את-כל-היהודים הנמצאים בשושן וצומו עלי
 ואל-תאכלו ואל-תנשנו שלשת ימים לילה ויום גם-אני
 ונערתי אצום כן ובכן אבוא אל-המלך אשר לא-כדת
 וכאשר אבדתי אבדתי: יז ויעבר מרדכי ויעש ככל אשר-
 צוהה עליו אסתר: ה איהי ביום השלישי ותלבש
 אסתר מלכות ותעמד בחצר בית-המלך הפנימית
 נכח בית המלך והמלך יושב על-פסא מלכותו בבית
 המלכות נכח פתח הבית: בי היא כראות המלך את-
 אסתר המלכה עמדת בחצר נשאה חן בעיניו ויושט
 המלך לאסתר את-שרביט הזהב אשר בידו ותקרב
 אסתר ותגע בראש השרביט: יג ויאמר לה המלך מה-לך

la moitié de l'empire que ceci te serait accordé. Je te donnerai tout ce que tu demanderas à l'exception du projet que l'empire n'a qu'à moitié achevé, à savoir le Temple des Juifs. J'ai déjà réaffirmé le décret de Cyrus empêchant sa reconstruction, et je ne changerai pas d'avis. » 4 Esther dit : « Si la chose sied au roi, que le roi et Haman viennent aujourd'hui au banquet que j'ai préparé pour lui. » En invitant Haman en même temps que lui, Esther espérait semer dans l'esprit du roi les germes de la jalousie et du soupçon envers le ministre – en laissant entendre qu'elle était également attachée à lui –, ainsi que chez les autres ministres royaux pour n'avoir invité qu'Haman mais pas eux.⁴⁴ 5 Le roi dit : « Pressez Haman pour qu'il accomplisse la demande d'Esther. » Le roi et Haman vinrent au banquet préparé par Esther. 6 Au cours du banquet de vin, le roi dit à Esther : « Quelle est ta requête ? Elle te sera accordée. Et quelle est ta demande ? Jusqu'à la moitié de l'empire, elle sera accomplie. » 7 Esther sentait que le temps n'était pas encore venu d'exprimer son vœu. Le roi ne se méfiait pas outre mesure d'Haman,⁴⁵ et elle n'avait remarqué non plus aucun signe Divin indiquant que la chute d'Haman était sur le point de se produire.⁴⁶ Aussi répondit-elle en disant : « Ma demande et ma requête sont les suivantes : 8 si j'ai trouvé grâce aux yeux du roi, s'il plaît au roi de donner suite à ma demande et d'accomplir ma requête, que le roi et Haman daignent venir à un second banquet que je leur préparerai demain. Je promets que demain, à ce banquet, je ferai ce que le roi m'a demandé de faire depuis notre mariage, il y a de cela cinq ans : je révélerai mon peuple d'origine et ma lignée. » 9 Haman sortit ce jour-là du banquet heureux et le cœur joyeux, mais quand Haman vit Morde'haï au dehors⁴⁷ du portail d'accès au palais du roi et vit que Morde'haï ne se relevait ni ne s'émouvait devant lui – bien au contraire, il brandissait le document de vente attestant qu'Haman était son esclave –,⁴⁸ Haman fut pris de rage à l'encontre de Morde'haï. 10 Néanmoins, Haman craignit d'infliger sa vengeance sans l'appui du roi ; alors il se contenta et rentra chez lui. Il manda ses amis et son épouse Zérech, les faisant venir à la maison. 11 Haman leur fit le récit de sa glorieuse fortune, du grand nombre de ses fils et de comment le roi l'avait promu, l'élevant au-dessus des princes et des serviteurs du roi. 12 Haman poursuivit : « Je suis non seulement riche, mais aussi viril et accompli. La reine Esther n'a fait venir avec le roi, au banquet qu'elle a préparé, personne d'autre que moi ; et demain également, je suis invité par elle à dîner avec elle et le roi ! 13 Mais tout cela, richesse et honneur, ne vaut rien pour moi aussi longtemps que je vois le Juif Morde'haï assis au portique du portail du palais du roi. Il arbore toujours

אסתר המלכה ומה בקשתך עד חצי המלכות וינתן לך : ונתאמר אסתר אם על המלך טוב יבוא המלך והמן היום אל המשתה אשר עשיתי לו : ויאמר המלך מהרו את המן לעשות את דבר אסתר ויבא המלך והמן אל המשתה אשר עשתה אסתר : ויאמר המלך לאסתר במשתה היום מה שאלתך וינתן לך ומה בקשתך עד חצי המלכות ותעש : ונתען אסתר ונתאמר שאלתי ובקשתי : אם מצאתי חן בעיני המלך ואם על המלך טוב לתת את שאלתי ולעשות את בקשתי יבוא המלך והמן אל המשתה אשר אעשה להם ומחר אעשה כדבר המלך : ויצא המן ביום ההוא שומח וטוב לב וכראות המן את מרדכי בשער המלך ולא קם ולא זע מפניו וימלא המן על מרדכי חמה : ויתאפק המן ויבוא אל ביתו וישלח ויבא את אהביו ואת זרש אשתו : ויספר להם המן את כבוד עשרו ורב בניו ואת כל אשר גדלו המלך ואת אשר נשאו על השמים ועבדי המלך : ויאמר המן אף לא הביאה אסתר המלכה עם המלך אל המשתה אשר עשתה בי אם אותי וגם למחר אני קרוא לך עם המלך : וכל זה איננו שווה לי בכל יע אשר אני ראיה את מרדכי היהודי

44. En outre, Esther entendait pousser Haman à un excès de confiance tel qu'il ne puisse pas en venir à la soupçonner de chercher à déjouer son plan ; elle voulait qu'il soit présent au moment où elle révélerait son origine afin que le roi puisse le condamner sur-le-champ et lui faire ressentir la honte d'avoir comploté contre son peuple ; elle voulait le distraire afin que son ascension fulgurante au pouvoir ne l'inspire pas à ourdir un coup d'État ; en invitant l'ennemi juré des Juifs à dîner avec elle, elle cherchait à éradiquer en lui tout soupçon qu'elle puisse être juive ; elle voulait que les Juifs pensent qu'elle ne pourrait pas l'emporter sur lui, et qu'ils ne devaient alors pas compter sur elle et relâcher leurs efforts afin d'obtenir la miséricorde de Dieu ; elle espérait éveiller la miséricorde de Dieu en montrant à quel point elle devait se rabaisser pour faire annuler le décret ; elle pensait que, si elle tenait des propos ambigus avec Haman, le roi les soupçonnerait d'adultère et les exécuterait tous les deux – la mort d'Haman annulant automatiquement son décret ; elle espérait gonfler son ego, car « l'orgueil précède la ruine » (Proverbes 16,18) ; après avoir vu comment le premier banquet d'Assuérus avait conduit à la chute de Vachti et que le banquet de Balthazar avait entraîné la sienne (Daniel 5,1–30), elle espérait que ce banquet provoquerait au moins la chute d'Haman et, peut-être, aussi celle du roi (Meguila 15b). 45. Targoum 2, Menot HaLevi. 46. Ibn Ezra. 47. Yossef Léka'h. 48. Targoum 1 ; Rachi sur v. 13, plus bas.

l'acte de vente attestant que je suis son esclave⁴⁹ et, qui plus est, en ma présence ! » 14 Son épouse Zérech et tous ses amis dirent : « Fais ériger une potence haute de cinquante coudées et, au matin, demande au roi que Morde'hai y soit pendu. Ainsi pourras-tu te rendre allègrement avec le roi au banquet. » Le plan plut à Haman, et il dressa la potence.

6,1 Cette nuit, le roi eut le sommeil troublé. Par miracle, le plan d'Esther visant à éveiller sa jalousie⁵⁰ réussit, et Assuérus fut si perturbé par le soupçon qu'Esther et Haman puissent entretenir une liaison amoureuse – et puissent même être en train de comploter pour le tuer – qu'il ne parvenait pas à s'endormir. Il ordonna à ses serviteurs d'apporter le livre des mémoires, les chroniques, et elles furent lues devant le roi. Il espérait que la lecture l'aiderait à s'endormir ou qu'il découvrirait avoir omis de récompenser quelqu'un qui lui aurait rendu service – et que telle était la raison pour laquelle personne n'avait pris la peine de l'avertir du complot d'Esther et Haman. 2 On trouva consigné que Morde'hai avait informé le palais à propos de Bigtan et Térech, deux courtisans du roi également préposés à la garde du seuil qui avaient tramé d'assassiner le roi Assuérus. 3 Le roi dit : « Quel honneur ou quelle promotion a-t-on conférés à Morde'hai en raison de cela ? » Les pages du roi qui étaient à son service lui dirent : « Rien n'a été fait pour lui. » 4 Le lendemain matin, le roi était toujours troublé par cette question. Le roi interrogea les serviteurs : « Qui se trouve dans la cour ? » Comme l'épouse et les amis d'Haman lui avaient conseillé de faire, Haman était venu dans la cour extérieure du palais du roi afin de demander au roi de pendre Morde'hai sur la potence qu'il avait préparée pour lui. 5 Les serviteurs du roi lui dirent : « Voilà Haman qui se tient dans la cour. » Le roi dit : « Qu'il entre ! » 6 Haman entra et le roi lui dit : « Que conviendrait-il de faire à un homme que le roi désirerait honorer ? » Haman se dit : « Qui donc le roi voudrait-il honorer plus que moi ? » 7 Haman dit au roi : « Pour l'homme que le roi désirerait honorer, 8 que l'on apporte un vêtement royal que le roi a porté et un cheval que le roi a monté, et que l'on pose la couronne royale sur la tête de cet homme. » 9 Haman comprit que l'idée de poser la couronne royale sur la tête de quelqu'un d'autre que lui déplaisait à Assuérus. Aussi renonça-t-il à cette partie de sa suggestion. Il reprit : « Que l'on confie le vêtement et le cheval à l'un des ministres du roi qui soit en outre un des nobles, que l'homme que le roi désire honorer soit vêtu de cette parure royale, qu'on le promène sur le cheval du roi d'un bout à l'autre de la place de la ville et qu'on le précède en proclamant : "Voici ce qui est fait à l'homme que le roi désire honorer !" » 10 Le roi dit à Haman : « C'est une excellente idée ! Hâte-toi : prends le vêtement et le cheval, comme tu l'as dit, et fais-en ainsi à l'égard du Juif Morde'hai, qui est assis au portique

יושב בשער המלך: יד ותאמר לו זרש אשתו וכל אהביו יעשו יעז גבה חמשים אמה ובבקר אומר למלך ויתלו את מרדכי עליו ובא עם המלך אל המשתה שמח ויטב הדבר לפני המון ויעש העץ: ס

א בלילה ההוא נדדה שנת המלך ויאמר להביא את ספר הזכרונות דברי הימים ויהיו נקראים לפני המלך: ב וימצא כתוב אשר הגיד מרדכי על בגתנתא ותירש שני סריסי המלך משמרי הסף אשר בקשו לשלח יד במלך אחשוורוש: ג ויאמר המלך מה נעשה יקר וגדולה למרדכי על-זה ויאמרו נערי המלך משרתיו לא-נעשה עמו דבר: ד ויאמר המלך מי בחצר והמן בא לחצר בית-המלך החיצונה לאמר למלך לתלות את-מרדכי על-העץ אשר-הכין לו: ה ויאמרו נערי המלך אליו הנה המון עמד בחצר ויאמר המלך קבוא ויבוא המון ויאמר לו המלך מה-לעשות באיש אשר המלך חפץ ביקרו ויאמר המון בלבו למי יחפץ המלך לעשות יקר יותר ממני: ו ויאמר המון אל-המלך איש אשר המלך חפץ ביקרו: ז הביאו לבוש מלכות אשר לבשו המלך וסוס אשר רכב עליו המלך ואשר נתן כתר מלכות בראשו: ח ונתון הלבוש והסוס על-יד-איש משרי המלך הפרתמים והלבשו את-האיש אשר המלך חפץ ביקרו והרביבהו על-הסוס ברחוב העיר וקראו לפניו ככה יעשה לאיש אשר המלך חפץ ביקרו: י ויאמר המלך להמן מהר קח את-הלבוש ואת-הסוס כאשר דברת ועשה-כן למרדכי היהודי היושב בשער

du portail d'accès au palais du roi. N'omets rien de tout ce que tu as dit. » **11** Aussi, Haman prit la parure et le cheval, revêtit Morde'haï de la parure royale et le fit parader, juché sur le cheval royal, sur toute la place de la ville, proclamant devant lui : « Voici ce qui est fait à l'homme que le roi désire honorer ! » La fille d'Haman, observant d'un toit ce spectacle, crut que son père montait le cheval royal et que Morde'haï le guidait. Elle renversa sur son père le contenu d'un pot de chambre, pensant qu'il s'agissait de Morde'haï. Lorsque Haman leva les yeux et la vit, elle réalisa ce qu'elle avait fait et se jeta alors dans le vide, se donnant la mort. **12** Suite à cela, Morde'haï retourna à son poste devant la porte du palais du roi, rendossant son cilice et reprenant son jeûne, tandis qu'Haman se précipita vers sa maison porter le deuil pour la mort de sa fille, sa tête couverte en signe d'humiliation. **13** Haman raconta à son épouse Zérech et à tous ses amis tout ce qui lui était arrivé. Ses sages amis et son épouse Zérech lui dirent : « Si Morde'haï, devant qui tu as commencé à tomber, est de souche juive, tu ne l'emporteras pas ; au contraire, tu t'écrouleras devant lui. Les Juifs sont comparés aussi bien aux étoiles⁵¹ qu'à la poussière,⁵² ce qui signifie que, quand ils connaissent des temps difficiles, ils descendent aussi bas que la poussière ; mais quand cela va mieux, ils s'élèvent aussi haut que les étoiles. » **14** Ils conversaient encore avec lui lorsque les courtisans du roi arrivèrent, s'empressant de mener Haman au second banquet qu'Esther avait préparé.

7,1 Alors le roi et Haman vinrent boire avec la reine Esther. **2** Le roi demanda également à Esther au deuxième jour du banquet de vin : « Quelle est ta demande, reine Esther ? Elle te sera accordée. Et quelle est ta requête ? Même si c'était jusqu'à la moitié de l'empire, elle sera accomplie. » **3** La reine Esther répondit en disant : « Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, mon roi, et si cela plaît au roi, puisse-t-on, à ma demande, me faire don de la vie ! Un décret royal vient d'être publié selon lequel tous les Juifs seront exterminés le 13 Adar, et moi, je suis juive, issue du roi Saül d'Israël ! Que mon peuple, le peuple juif, soit épargné de ce même décret en vertu de ma requête. **4** Car notre ennemi a payé des mercenaires pour exécuter ce décret,⁵³ et mon peuple et moi, nous avons ainsi été "vendus" à ces mercenaires, qui sont là pour nous détruire, nous exterminer et nous anéantir. Aurions-nous été vendus comme serviteurs et servantes et le roi aurait gardé l'argent, ou aurions-nous même été réduits à l'état d'esclaves du roi – nous et nos descendants à jamais – que j'aurais gardé le silence, car nous aurions au moins eu le droit de vivre et le roi aurait tiré quelque profit du décret. Mais, puisque le décret vise simplement à nous anéantir, il est évident que l'opresseur ne prend nullement en considération la perte pour le roi, car mon peuple est fait de contribuables productifs⁵⁴. »

5 Le roi Assuérus dit à Esther – non pas par l'intermédiaire d'un émissaire,⁵⁵ puisqu'il savait à présent qu'elle était issue d'une lignée royale, mais dit à la reine Esther directement – : « Qui est-il et où est-il, celui qui a osé agir

הַמֶּלֶךְ אֶל־תַּפִּיל דָּבָר מִכָּל אֲשֶׁר דִּבַּרְתָּ: ^א וַיִּקַּח הַמֶּן אֶת־הַלְבוּשׁ וְאֶת־הַסּוּס וַיִּלְבַּשׁ אֶת־מֶרְדֳּכָי וַיַּרְכִּיבֵהוּ בַרְחוּב הָעִיר וַיִּקְרָא לְפָנָיו בְּכָה יַעֲשֶׂה לְאִישׁ אֲשֶׁר הַמֶּלֶךְ חָפֵץ בְּיָקְרוֹ: ^ב וַיֵּשֶׁב מֶרְדֳּכָי אֶל־שַׁעַר הַמֶּלֶךְ וְהַמֶּן נִדְחָף אֶל־בֵּיתוֹ אֲבָל וַחֲפוּי רֹאשׁ: ^ג וַיִּסְפֹּר הַמֶּן לְזָרֵשׁ אֵשֶׁתוֹ וּלְכָל־אֶהָבָיו אֶת־כָּל־אֲשֶׁר קָרָהוּ וַיֹּאמְרוּ לוֹ חֲכָמָיו וְזָרֵשׁ אֵשֶׁתוֹ אִם מִזְרַע הֵיְהוּדִים מֶרְדֳּכָי אֲשֶׁר הִחְלוֹת לְנַפְל לְפָנָיו לֹא־תוֹכַל לוֹ כִּי־נָפֹל תִּפּוֹל לְפָנָיו: ^ד עוֹדֶם מִדְּבָרִים עָמָו וְסָרִיסֵי הַמֶּלֶךְ הִגִּיעוּ וַיִּבְהִלוּ לְהִבְיֵא אֶת־הַמֶּן אֶל־הַמִּשְׁתֶּה אֲשֶׁר־עָשְׂתָה אֶסְתֵּר: ^ז אַ וַיָּבֵא הַמֶּלֶךְ וְהַמֶּן לְשִׁתּוֹת עִם־אֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה: ^ח וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ לְאֶסְתֵּר גַּם בַּיּוֹם הַשְּׁנִי בַּמִּשְׁתֶּה הַזֶּה מִה־שָּׂאֲלָתָּ: אֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה וַתִּתְּנָה לָּהּ וּמִה־בִּקְשָׁתָּהּ עַד־חֲצֵי הַמַּלְכוּת וַתַּעֲשׂ: ^י וַתַּעַן אֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה וַתֹּאמֶר אִם־מִצָּאֲתִי חֵן בְּעֵינֶיךָ הַמֶּלֶךְ וְאִם־עַל־הַמֶּלֶךְ טוֹב תִּתְּנֶנּוּ־לִי נִפְשִׁי בְּשִׂאֲלָתִי וְעַמִּי בְּבִקְשָׁתִי: ^{יא} כִּי נִמְכְּרָנוּ אֲנִי וְעַמִּי לְהַשְׂמִיד לְהַרוֹג וּלְאַבֵּד וְאֵלֹהֵי לַעֲבָדִים וְלִשְׁפָחוֹת נִמְכְּרָנוּ הַחַרְשִׁתִּי כִּי אֵין הַצָּר שׁוּהָ בְּנוֹק הַמֶּלֶךְ: ^ס

^ה וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּרוּשׁ וַיֹּאמֶר לְאֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה מִי הוּא זֶה וְאִי־זֶה הוּא אֲשֶׁר־מָלְאוּ לְבוֹ לַעֲשׂוֹת כֵּן:

ainsi ? » 6 Esther dit : « L'opresseur et l'ennemi est ce méchant Haman ! » Réalisant sa fâcheuse situation, Haman fut saisi de frayeur devant le roi et la reine. 7 Le roi, dans sa fureur, se leva du banquet de vin et sortit au verger. Haman se leva cependant afin de supplier la reine Esther de lui épargner la vie, car il vit que le roi était résolu à lui porter atteinte. 8 Pour exaspérer le roi davantage encore, un ange poussa Haman sur le divan de la reine Esther. Ainsi, le roi rentra du verger dans la salle où se déroulait le banquet de vin et vit Haman tomber sur le canapé sur lequel Esther était assise. Le roi dit à Haman : « Prétendrais-tu également ravir la reine pendant que je suis à la maison ? » Dès que ces paroles furent sorties de la bouche du roi, les gardes couvrirent le visage d'Haman, ceci étant le signe qu'il venait d'être condamné à mort et qu'il ne reverrait plus jamais le visage du roi.⁵⁶ 9 Puis 'Harbona, l'un des courtisans qui s'occupaient du roi,⁵⁷ dit : « Ceci n'est pas tout le mal commis par Haman. » En montrant la potence, il dit : « Voilà aussi la potence, haute de cinquante coudées, dressée dans la cour de la maison d'Haman, faite par Haman pour Morde'haï, qui a bien parlé en faveur du roi, informant les autorités d'un complot contre la vie de Sa Majesté ! » Le roi dit : « Qu'on l'y pende ! » 10 Ils pendirent Haman sur la potence qu'il avait préparée pour Morde'haï, et la colère du roi s'apaisa.

8,1 Ce même⁵⁸ jour, le roi Assuérus fit don à la reine Esther de la propriété d'Haman, adversaire des Juifs. Morde'haï se présenta devant le roi, car Esther lui avait dit qui il était pour elle, à savoir son oncle. 2 Le roi ôta son anneau, qu'il avait repris à Haman, de son doigt et le donna à Morde'haï, faisant de lui le vice-roi à la place d'Haman. Esther préposa Morde'haï à la tête de la propriété d'Haman.

3 Esther reprit la parole devant le roi. Elle se jeta à ses pieds et, en pleurant, le pria d'annuler le funeste dessein d'Haman l'Agaguite, soit le plan qu'il avait ourdi contre les Juifs. 4 Le roi tendit le sceptre d'or à Esther, Esther se releva et se tint debout devant le roi. 5 Elle dit : « Si cela plaît au roi, et si j'ai trouvé grâce devant lui, si le roi considère que c'est une bonne idée, et si je suis agréable à ses yeux, que l'on écrive un ordre annulant les lettres transmettant le complot d'Haman, fils de Hamedata l'Agaguite, qu'il rédigea pour anéantir les Juifs se trouvant dans toutes les provinces du roi. 6 Car comment pourrais-je souffrir de voir le mal qui s'abattra sur mon peuple, et comment pourrais-je souffrir de voir la destruction de ma parenté ? »

7 Le roi Assuérus répondit à la reine Esther et au Juif Morde'haï : « Voici que j'ai donné le domaine d'Haman

וַיִּתְּאָמֶר אֶסְתֵּר אִישׁ צַר וְאוֹיֵב הָמֶן הִרְעָה הַזֶּה וְהָמֶן נִבְעֵלֶת מִלִּפְנֵי הַמֶּלֶךְ וְהַמַּלְכָּה: ז' וְהַמֶּלֶךְ קָם בַּחֲמָתוֹ מִמִּשְׁתֵּתָה הַיַּיִן אֶל-גִּנַּת הַבַּיִת וְהָמֶן עָמַד לְבַקֵּשׁ עַל-נַפְשׁוֹ מֵאֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה כִּי רָאָה כִּי-כָלְתָהּ אֵלָיו הִרְעָה מֵאֵת הַמֶּלֶךְ: ח' וְהַמֶּלֶךְ שָׁב מִגִּנַּת הַבַּיִת אֶל-בַּיִת וּמִשְׁתֵּתָה הַיַּיִן וְהָמֶן נָפֵל עַל-הַמֶּטֶה אֲשֶׁר אֶסְתֵּר עָלֶיהָ וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ הֲגַם לְכַבּוֹשׁ אֶת-הַמַּלְכָּה עִמִּי בַּבַּיִת הַדָּבָר יֵצֵא מִפִּי הַמֶּלֶךְ וּפְנֵי הָמֶן חָפּוּ: ט' וַיֹּאמֶר חָרְבוּנָה אֶחָד מִן-הַסְּרִיסִים לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ גַּם הִנֵּה-הָעֵץ אֲשֶׁר-עָשָׂה הָמֶן לְמַרְדְּכַי אֲשֶׁר דָּבַר-טוֹב עַל-הַמֶּלֶךְ עָמַד בַּבַּיִת הָמֶן גְּבוּהַ חֲמִשִּׁים אַמָּה וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ תִּלְהוּ עָלָיו: י' וַיִּתְּלוּ אֶת-הָמֶן עַל-הָעֵץ אֲשֶׁר-הֵכִין לְמַרְדְּכַי וְחַמַּת הַמֶּלֶךְ שָׁכְכָה: ם

חא בַּיּוֹם הַהוּא נָתַן הַמֶּלֶךְ אֶחָשׁוּרוּשׁ לְאֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה אֶת-בַּיִת הָמֶן צָרַר הַיְהוּדִים [הַיְהוּדִים] וּמַרְדְּכַי בָּא לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ כִּי-הִגִּידָהּ אֶסְתֵּר מָה הוּא-לָהּ: ב' וַיֹּסֶר הַמֶּלֶךְ אֶת-טַבַּעְתּוֹ אֲשֶׁר הָעֵבִיר מֵהָמֶן וַיִּתְּנָהּ לְמַרְדְּכַי וַתִּשָּׂם אֶסְתֵּר אֶת-מַרְדְּכַי עַל-בַּיִת הָמֶן: ם

י' וַתּוֹסֶף אֶסְתֵּר וַתְּדַבֵּר לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ וַתִּפֹּל לִפְנֵי רַגְלָיו וַתִּתְבַּךְ וַתִּתְחַנֵּן-לוֹ לְהַעֲבִיר אֶת-רַעַת הָמֶן הָאֲגָגִי וְאֵת מַחֲשַׁבְתּוֹ אֲשֶׁר חָשַׁב עַל-הַיְהוּדִים: ז' וַיּוֹשֵׁט הַמֶּלֶךְ לְאֶסְתֵּר אֵת שַׂרְבֹּט הַזָּהָב וַתִּקַּם אֶסְתֵּר וַתַּעֲמֹד לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ: ח' וַיִּתְּאָמֶר אִם-עַל-הַמֶּלֶךְ טוֹב וְאִם-מִצָּאֵתִי חָן לִפְנָיו וְכִשֶׁר הַדָּבָר לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ וְטוֹבָה אֲנִי בְעֵינָיו יִכְתֹּב לְהַשִּׁיב אֶת-הַסְּפָרִים מִחֲשַׁבְתֵּת הָמֶן בְּוַהֲמַדְתָּא הָאֲגָגִי אֲשֶׁר כָּתַב לְאַבְדֹת אֶת-הַיְהוּדִים אֲשֶׁר בְּכָל-מְדִינוֹת הַמֶּלֶךְ: ו' כִּי אֵיכָכָה אוֹכַל וְרָאִיתִי בְּרַעַה אֲשֶׁר-יִמְצָא אֶת-עִמִּי וְאֵיכָכָה אוֹכַל וְרָאִיתִי בְּאֲבָדוֹן מוֹלְדֹתַי: ם

י' וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ אֶחָשׁוּרוּשׁ לְאֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה וּלְמַרְדְּכַי

à Esther, et lui-même a été pendu à la potence pour avoir cherché à nuire aux Juifs. Aussi, tout le monde sait à présent que vous jouissez de ma faveur, et en raison de cela ils penseront que tout ce que vous direz recueille mon approbation. 8 Vous n'avez donc pas besoin d'annuler les lettres. Écrivez plutôt à propos des Juifs ce que vous voudrez au nom du roi et scellez-le par l'anneau royal. Il vaut mieux faire ceci plutôt que d'annuler les lettres précédentes, car il ne convient pas d'annuler un décret écrit au nom du roi et scellé avec l'anneau du roi. » 9 Tout ce que Morde'haï et Esther purent faire ne fut donc que de promulguer des décrets autorisant les Juifs à agir en légitime défense. Morde'haï souhaitait que les copies de ce nouveau décret soient expédiées par les mêmes coursiers qui avaient livré le décret préalable d'Haman afin de s'assurer qu'elles soit tenues pour valables. Aussi attendit-il que tous ces coursiers initiaux reviennent à Suse, ce qui prit plus de deux mois.⁵⁹ En ce jour, au vingt-troisième jour du troisième mois (le mois de Sivan), les scribes du roi furent convoqués et le décret suivant fut rédigé conformément à tout ce qu'avait ordonné Morde'haï, adressé à la fois aux Juifs et aux satrapes, gouverneurs et princes des provinces de l'empire y compris les plus éloignées, sur lesquelles le roi régnait aussi pleinement que sur les provinces aussi proches de sa capitale comme l'Inde l'est de la proche Kouch – toutes les cent vingt-sept provinces –, chaque province recevant le texte selon son système d'écriture et chaque peuple en sa langue, et aux Juifs dans leur système d'écriture et leur langue. 10 Morde'haï écrivit le message suivant au nom du roi Assuérus, le scellant avec l'anneau royal, expédiant des lettres, là où c'était possible, par des courriers à cheval montés sur les coursiers du roi, et, le cas échéant, par les plus véloces des chameaux, nés de dromadaires rapides.⁶⁰ 11 Il écrivit que le roi avait autorisé les Juifs de toutes les villes à se rassembler et à défendre leurs vies, et même à détruire, exterminer et anéantir toute force de tout peuple et de toute province qui se serait rassemblée pour les opprimer, y compris les jeunes enfants et les femmes de ces ennemis, et de saccager leurs biens ; 12 tout cela, le même jour dans toutes les provinces de l'empire du roi Assuérus, à savoir, le treizième du douzième mois, qui est le mois d'Adar – au jour même qui avait été désigné pour l'anéantissement des Juifs dans le précédent décret. 13 Le contenu du document indiquait qu'un édit devait être promulgué dans chaque province et communiqué à tous les peuples ordonnant aux Juifs de se préparer pour ce jour, de se venger de tous les ennemis susceptibles de se rassembler dans l'intention de les anéantir. 14 Les courriers, montés sur les coursiers du roi aussi bien que les chameaux, partirent, hâtés et pressés par l'ordre du roi, car il était impératif qu'ils arrivent à temps. Le même jour, le 23 Sivan, le même décret fut proclamé partout dans Suse, la capitale.

הַיְהוּדִי הִנֵּה בֵּית־הַמֶּן נִתְּתִי לְאַסְתֵּר וְאֵתוֹ תָּלוּ עַל־
הַעֵץ עַל אֲשֶׁר־שָׁלַח יָדוֹ בַּיְהוּדִים [ביהודיים]: ^ח וְאַתֶּם
כִּתְבוּ עַל־הַיְהוּדִים כְּטוֹב בְּעֵינֵיכֶם בְּשֵׁם הַמֶּלֶךְ וְחַתְמוּ
בְּטַבַּעַת הַמֶּלֶךְ כִּי־כָתַב אֲשֶׁר־נִכְתַּב בְּשֵׁם הַמֶּלֶךְ וְנַחְתּוּם
בְּטַבַּעַת הַמֶּלֶךְ אִין לְהַשִּׁיב: ^ט וַיִּקְרְאוּ סַפְרֵי־הַמֶּלֶךְ
בְּעֵת־הַהִיא בַּחֲדָשׁ הַשְּׁלִישִׁי הוּא־חֲדָשׁ סִין בְּשָׁלוֹשָׁה
וְעֶשְׂרִים בּוֹ וַיִּכְתַּב כָּכָל־אֲשֶׁר־צִוָּה מְרֹדֶכִי אֶל־הַיְהוּדִים
וַיֵּל הָאֲחַשְׁדַּרְפָּנִים וְהַפַּחוֹת וְשָׂרֵי הַמְּדִינֹת אֲשֶׁר
מֵהַדוֹ וְעַד־כּוּשׁ שָׁבַע וְעֶשְׂרִים וּמֵאָה מְדִינָה מְדִינָה
וּמְדִינָה כִּכְתָּבָה וְעַם וְעַם כָּל־שָׁנוֹ וְאֶל־הַיְהוּדִים כִּכְתָּבָם
וְכָל־שׂוֹנֵם: ^י וַיִּכְתַּב בְּשֵׁם הַמֶּלֶךְ אַחַשְׁוֵרֶשׁ וַיַּחְתֶּם בְּטַבַּעַת
הַמֶּלֶךְ וַיִּשְׁלַח סַפְרִים בְּיַד הַרְצִים בְּסוּסִים רַבֵּי הַרְכָּשׁ
הָאֲחַשְׁתָּרְנַיִם בְּנֵי הַרְמָכִים: ^{יא} אֲשֶׁר נָתַן הַמֶּלֶךְ לַיְהוּדִים
אֲשֶׁר בְּכָל־עִיר־וְעִיר לְהַקְהִיל וְלַעֲמֹד עַל־נַפְשָׁם לְהַשְׁמִיד
* לְהַרְגוֹ וּלְאַבֵּד אֶת־כָּל־חַיִל עִם וּמְדִינָה הַצָּרִים אֲתָם טָף
וְנָשִׁים וּשְׁלָלָם לְכוּז: ^{יב} בַּיּוֹם אַחָד בְּכָל־מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ
אַחַשְׁוֵרֶשׁ בְּשָׁלוֹשָׁה עֶשְׂרֵי חֲדָשׁ שְׁנַיִם־עֶשְׂרֵי הוּא־
חֲדָשׁ אָדָר: ^{יג} פֶּתַח־שֶׁגַר הַכְּתָב לְהַנְתּוֹ דָּת בְּכָל־מְדִינָה
וּמְדִינָה גְלוּי לְכָל־הָעַמִּים וְלַהֲלוֹת הַיְהוּדִים [היהודיים]
עֲתִידִים [עתודים] לַיּוֹם הַזֶּה לְהַנָּקֵם מֵאֵיבֵיהֶם: ^{יד} הַרְצִים
רַבֵּי הַרְכָּשׁ הָאֲחַשְׁתָּרְנַיִם יִצְאוּ מִבְּהֵלִים וּדְחוּפִים בְּדַבְּרֵי
הַמֶּלֶךְ וְהַדָּת נִתְּנָה בְּשׁוֹשׁוֹן הַבִּירָה: ^{טו}

* מנהג חב"ד לכפול: "להרג ולאבד, ולהרג ולאבד".

La coutume veut que l'assemblée lise le verset suivant à haute voix avant d'être répété par le lecteur :

15 Morde'haï quitta la présence du roi habillé en tenue royale, de couleur turquoise et blanche, portant une grande couronne d'or et un manteau de fin lin et de laine pourpre.⁶¹ La ville de Suse s'exclama et se réjouit.

La coutume est que l'assemblée lise le verset suivant à haute voix avant qu'il ne soit lu par le lecteur :

16 Ce fut pour les Juifs lumière, joie, allégresse et gloire.¹⁷ Dans chaque province et chaque ville, partout où l'ordre du roi et son édit parvenaient, il y avait joie et allégresse pour les Juifs, qui célébraient par un banquet et une journée de fête. Bien des gens du pays se convertirent au judaïsme du fait de la crainte des Juifs qui s'était abattue sur eux. 9,1 Ainsi, le treizième jour du douzième mois (le mois d'Adar), lorsque l'ordre du roi et son édit furent exécutés, le même jour où les ennemis des Juifs espéraient l'emporter sur eux, la situation se renversa de telle sorte que les Juifs l'emportèrent sur leurs ennemis. 2 Les Juifs se rassemblèrent dans leurs villes, sur toute l'étendue des provinces de l'empire du roi Assuérus, pour combattre ceux qui cherchaient à leur nuire. Personne ne leur opposa de résistance lors de leurs préparatifs, car la crainte d'eux avait saisi tous les peuples de l'empire. 3 Les princes des provinces, les satrapes, les gouverneurs et ceux qui avaient été préposés pour conduire les affaires du roi louèrent tous la condition des Juifs, car la crainte de Morde'haï s'était emparée d'eux.

4 Il en fut ainsi parce que Morde'haï était devenu un personnage puissant dans le palais du roi, et sa renommée se répandait dans toutes les provinces tant la personne de Morde'haï allait en grandissant. 5 Les Juifs frappèrent à mort par le glaive tous leurs ennemis, tuant et détruisant, agissant envers leurs ennemis à leur guise.

La coutume est que l'assemblée lise le verset suivant à haute voix avant d'être répété par le lecteur :

6 À Suse, la capitale, les Juifs tuèrent et exterminèrent cinq cents hommes. 7 Ils tuèrent en outre Parchandata, Dalphon, Aspata, 8 Porata, Adalia, Aridata, 9 Parmachta, Arissaï, Aridaï et Vaïzata, 10 les dix fils d'Haman, fils de Hamedata, persécuteur des Juifs.⁶² Ils ne portèrent pas la main sur le butin alors même qu'ils y étaient

La coutume veut que l'assemblée lise le verset suivant à haute voix avant d'être répété par le lecteur :

טו ומרדכי יצא | מלפני המלך בלבוש מלכות תכלת
וחרור ועטרת זהב גדולה ותכריד בוץ וארגמן והעיר
שושן צהלה ושמחה:

La coutume est que l'assemblée lise le verset suivant à haute voix avant qu'il ne soit lu par le lecteur :

טז ליהודים היתה אורה ושמחה וששון ויקר: יז ובכל-
מדינה ומדינה ובכל-עיר ועיר מקום אשר דבר-המלך
ודתו מגיע שמחה וששון ליהודים משתה ויום טוב
ורבים מעמי הארץ מתיידיים כנגד פחד-היהודים
עליהם: טא ובשנים עשר חדש הוא-חדש אדר בשלושה
עשר יום בו אשר הגיע דבר-המלך ודתו להעשות ביום
אשר שברו איבי היהודים לשלוח בהם ונהפוך הוא
אשר ישלטו היהודים המה בשנאייהם: ב נקהלו היהודים
בעריהם בכל-מדינות המלך אחשוורוש לשלח יד
במבקשי רעתם* ואיש לא-עמד בפניהם כנגד פחדם
על-פלי-העמים: ג וכל-שרי המדינות והאחשדרפנים
והפחות ועשי המלאכה אשר למלך מנשאים את-
היהודים כנגד פחד-מרדכי עליהם: ד כי-גדול מרדכי
בבית המלך ושמו הולך בכל-המדינות כיהאיש
מרדכי הולך וגדול: ה ויפו היהודים בכל-איביהם מכת-
חרב והרג ואבדו ויעשו בשנאייהם פרצונם:

La coutume est que l'assemblée lise le verset suivant à haute voix avant d'être répété par le lecteur :

י ובשושן הבירה הרגו היהודים ואבדו חמש מאות איש:
יא ואת פרשנדתא ואת דלפון ואת אספתא: יב ואת
פורתא ואת אדליא ואת ארידתא: יג ואת פרמשתא
ואת אריסי ואת ארידי ואת ויזתא: יד עשרת בני

* מנהג חב"ד לכפול: "ואיש לא עמד בפניהם, ואיש לא עמד לפניהם".

61. La Torah interdit de porter un vêtement dans lequel laine et lin sont peignés, filés et tissés ensemble (voir Lévitique 19,19, Deutéronome 22,11 et Rachi *ad loc.*; *Nida* 61b et Rachi *ad loc.*). Afin de ne pas enfreindre cette interdiction, Morde'haï s'enveloppa du vêtement constitué de ce mélange comme s'il s'agissait d'une cape au lieu de le porter comme un vêtement (*Melo HaOmer*). 62. Ces dix fils avaient été désignés pour être tués parce que, lors des premiers jours du règne d'Assuérus, ils avaient expédié des lettres aux gouverneurs de Judée leur demandant, au nom du roi, de s'opposer aux efforts des Juifs visant à reprendre la reconstruction du Temple (Ezra 4,6; Rachi *ad loc.*; *Seder Olam* 29).

légalement autorisés, car ils ne voulaient pas que le roi leur tienne rigueur de la richesse qu'ils obtiendraient ainsi. **11** En ce jour, le nombre des personnes tuées à Suse, la capitale, fut communiqué au roi. **12** Le roi dit à la reine Esther : « À Suse, la capitale seule, les Juifs ont tué et exterminé cinq cents hommes ainsi que les dix fils d'Haman ; qu'ont-ils donc pu faire dans les autres provinces du roi ! Il est évident que bon nombre de mes sujets sont des ennemis des Juifs. Que pouvons-nous faire alors pour te protéger et protéger ton peuple ?⁶³ Quelle est ta demande ? Elle te sera accordée. Et quelle est ton autre requête ? Elle sera accomplie. » **13** Esther savait que, même si Haman et ses fils avaient été éliminés, leurs partisans restaient nombreux dans la capitale et pourraient s'organiser à l'avenir pour exécuter ses plans contre les Juifs.⁶⁴ L'élimination de ces acolytes neutraliserait tout antagonisme éventuel envers les Juifs partout ailleurs dans l'empire.⁶⁵ Aussi Esther dit-elle à Assuérus : « Si cela plaît au roi, qu'il soit permis aux Juifs de Suse de faire demain également ce qu'ils ont fait aujourd'hui, et que les dix fils abattus d'Haman soient pendus à la potence. » **14** Le roi ordonna d'agir de la sorte, un décret fut promulgué à cet effet à Suse et l'on pendit les dix fils d'Haman. **15** Ainsi, les Juifs qui étaient à Suse se rassemblèrent encore le quatorzième jour du mois d'Adar et exterminèrent alors à Suse trois cents hommes de plus. Cette fois non plus, ils ne portèrent pas la main sur le butin. **16** Le reste des Juifs établis dans les provinces du roi se rassemblèrent de même et luttèrent pour leur vie, se reposant d'avoir battu leurs ennemis après avoir tué soixante-quinze mille de leurs ennemis. Eux non plus ne portèrent pas la main sur le butin. **17** Ils luttèrent le treizième jour du mois d'Adar, se reposant le quatorzième de ce mois, dont ils firent un jour de festin et de réjouissance. **18** En revanche, les Juifs de Suse, assemblés à leur tour les treizième et quatorzième jours de Adar pour combattre leurs ennemis, ne prirent de repos que le quinzième jour du mois, dont ils firent un jour de festin et de réjouissance, **19** tandis que les Juifs des villages qui vivaient dans des villes ouvertes distinguèrent également le quatorzième jour du mois d'Adar par des réjouissances et des festins, mais le célébrèrent en outre comme une fête⁶⁶ à part entière et une journée pour s'envoyer des portions de nourriture et de boisson les uns aux autres. **20** Les sages décrétèrent que ces miracles devaient être fêtés tous les ans. Aussi, Morde'hai mit par écrit ces événements – l'histoire d'Esther et la commémoration de la victoire miraculeuse des Juifs sur leurs ennemis – sous la forme du livre d'Esther. Il expédia des lettres – des copies du livre d'Esther – à tous les Juifs vivant dans toutes les provinces du roi Assuérus, proches ou éloignées, **21** afin de leur enjoindre

הָמֶן בְּיַד הַמֶּלֶךְ עָרַר הַיְהוּדִים הִרְגוּ וּבִבְזָה לֹא שָׁלְחוּ אֶת־יָדָם: ^{יא} בַּיּוֹם הַהוּא בָּא מִסַּפֵּר הַהֲרוּגִים בְּשׁוֹשׁן הַבִּירָה לַפָּנֵי הַמֶּלֶךְ: ^{יב} וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ לְאַסְתֵּר הַמַּלְכָּה בְּשׁוֹשׁן הַבִּירָה הִרְגוּ הַיְהוּדִים וְאַבְדוּ חַמִּישׁ מֵאוֹת אִישׁ וְיָאת עֲשֵׂרֶת בְּנֵי־הָמֶן בְּשָׂאֵר מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ מִיָּה עֲשׂוּ וּמֵה־שְׂאֵלֹתָי וְיִנְתְּנוּ לָי וּמֵה־בִקְשָׁתְךָ עוֹד וְתַעֲשׂוּ: ^{יג} וַתֹּאמֶר אֶסְתֵּר אֶם־עַל־הַמֶּלֶךְ טוֹב יִנְתְּנוּ גַם־מָחָר לַיְהוּדִים אֲשֶׁר בְּשׁוֹשׁן לַעֲשׂוֹת כְּדַת הַיּוֹם וְאֵת עֲשֵׂרֶת בְּנֵי־הָמֶן יִתְּלוּ עַל־הָעֵץ: ^{יד} וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ לְהַעֲשׂוֹת כְּכֹן וְתִנְתְּנוּ דָת בְּשׁוֹשׁן וְאֵת עֲשֵׂרֶת בְּנֵי־הָמֶן תְּלוּ: ^{טו} וַיִּקְהֲלוּ הַיְהוּדִים [הַיְהוּדִים] אֲשֶׁר־בְּשׁוֹשׁן גַּם בַּיּוֹם אַרְבָּעָה עָשָׂר לַחֹדֶשׁ אֲדָר וַיִּהְרְגוּ בְּשׁוֹשׁן שְׁלֹשׁ מֵאוֹת אִישׁ וּבִבְזָה לֹא שָׁלְחוּ אֶת־יָדָם: ^{טז} וּשְׂאֵר הַיְהוּדִים אֲשֶׁר בְּמְדִינֹת הַמֶּלֶךְ נִקְהְלוּ וַעֲמַד עַל־נַפְשָׁם וְנוֹחַ מֵאֲבִיָּהֶם וְהָרוּג בְּשֵׁנָאֵיהֶם חַמִּשָּׁה וּשְׁבָעִים אָלֶף וּבִבְזָה לֹא שָׁלְחוּ אֶת־יָדָם: ^{יז} בַּיּוֹם־שְׁלוֹשָׁה עָשָׂר לַחֹדֶשׁ אֲדָר וְנוֹחַ בְּאַרְבָּעָה עָשָׂר בּוֹ וַעֲשָׂה אֹתוֹ יוֹם מִשְׁתֵּה וּשְׂמִיחָה: ^{יח} וְהַיְהוּדִים [וְהַיְהוּדִים] אֲשֶׁר־בְּשׁוֹשׁן נִקְהְלוּ בְּשֵׁלֹשָׁה עָשָׂר בּוֹ וּבְאַרְבָּעָה עָשָׂר בּוֹ וְנוֹחַ בְּחַמִּשָּׁה עָשָׂר בּוֹ וַעֲשָׂה אֹתוֹ יוֹם מִשְׁתֵּה וּשְׂמִיחָה: ^{יט} עַל־כֵּן הַיְהוּדִים הַפְּרָזִים [הַפְּרוּזִים] הִישָׁבִים בְּעָרֵי הַפְּרָזוֹת עָשִׂים אֵת יוֹם אַרְבָּעָה עָשָׂר לַחֹדֶשׁ אֲדָר שְׂמִיחָה וּמִשְׁתֵּה וְיוֹם טוֹב וּמִשְׁלוּחַ מְנוֹת אִישׁ לְרֵעֵהוּ: ^כ וַיִּכְתֹּב מְרֹדְכַי אֶת־הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה וַיִּשְׁלַח סְפָרִים אֶל־כָּל־הַיְהוּדִים אֲשֶׁר בְּכָל־מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּרוֹשׁ הַקְּרוּבִים וְהַרְחוּקִים: ^{כא} לְקַיֵּם עֲלֵיהֶם

63. Massat Moché; Malbim. 64. Menot HaLévi; cf. Sefer HaMaamarim 5741, p. 189–190. 65. Malbim. 66. C'est-à-dire en déclarant que toutes les formes de travail interdites pendant les autres jours chômés à part entière sont également interdites en ce jour.

de distinguer le quatorzième et le quinzième jours du mois d'Adar chaque année, ²² les commémorant comme les jours où les Juifs se reposèrent de se défendre contre leurs ennemis, et commémorant Adar comme le mois où la tristesse se changea pour eux en joie et le deuil en jour de fête (même si les sages n'avaient pas institué que ces jours soient commémorés comme jours de fête⁶⁷ pour toujours), faisant du 14 et du 15 Adar des jours de festin et de réjouissance (comme les Juifs de Suse et ceux des provinces l'avaient fait), d'envoi de portions de nourriture et de boisson les uns aux autres (à l'instar des Juifs des provinces), et en outre, de don de cadeaux aux pauvres. ²³ En réponse, les Juifs prirent sur eux, en effet, comme un engagement, ce qu'ils avaient commencé à faire de leur propre gré, à savoir, célébrer ces événements par des banquets, des réjouissances et par l'échange de portions de nourriture et de boissons – ainsi que d'accomplir tout ce que Morde'hai leur avait écrit de faire en plus, à savoir, d'offrir des cadeaux aux pauvres.⁶⁸ Les sages établirent par décret que toutes les villes fortifiées à l'époque de Josué⁶⁹ devaient célébrer cette délivrance le 15 Adar, tandis que toutes les autres localités devraient continuer à le faire le 14 Adar. ²⁴ À présent, comme Haman, fils de Hamedata l'Agaguite, persécuteur de tous les Juifs, avait comploté pour terrifier et anéantir les Juifs en jetant le *pour* – qui est le sort – afin de déterminer le jour le plus convenable pour les terrifier et les anéantir ; ²⁵ et que, lorsque Esther eut approché le roi pour plaider au nom des Juifs, le roi ordonna, non seulement par oral, que le complot mauvais d'Haman qu'il avait ourdi contre les Juifs soit inversé et que ses conséquences retombent sur sa propre tête (et, de la sorte, lui et ses fils furent pendus à la potence), mais promulgua de même ces décrets au moyen d'un document ; ²⁶ ils appelèrent donc ces jours « Pourim » d'après le *pour* ; et ainsi cette fête fut-elle établie à jamais au moyen de tous les mots de cette lettre-rouleau. De cette façon, les générations futures sauront ce que les personnages de cette histoire jugèrent convenable de faire dans cette affaire et ce qui leur arriva du fait de leurs actes.⁷⁰ ²⁷ Ainsi, les Juifs établirent comme une loi et prirent sur eux-mêmes, sur leurs descendants et sur tous ceux qui les rejoindraient par conversion, irrévocablement, la décision de commémorer ces deux jours selon tout ce qui est écrit à leur sujet dans le livre d'Esther à la date fixée chaque année. ²⁸ Ainsi, ces jours seront commémorés par la lecture publique annuelle du livre d'Esther et célébrés comme des jours de fête par des festins, des réjouissances, des échanges de portions de nourriture et des dons en charité pour les pauvres de génération en génération, comme chaque famille se réunira pour célébrer ces jours dans chaque

להיות עשים את יום ארבעה עשר לחודש אדר ואת יום-חמשה עשר בו בכל-שנה ושנה: כב כימים אשר-נחו בהם היהודים מאיביהם והחודש אשר נהפך להם מגון לשמחה ומאכל ליום טוב לעשות אותם ימי משתה ושמחה ומשלח מנות איש לרעהו ומתנות לאבנים: כג וקבל היהודים את אשר-החלו לעשות ואת אשר-כתב מרדכי אליהם: כד כי המן בן-המדתא האגגי צרר כל-היהודים חשב על-היהודים לאבדם והפל פור הוא הגורל להם ולאבדם: כה ובבאה לפני המלך אמר עם-הספור ישוב מחשבתו הרעה אשר-חשב על-היהודים על-ראשו ותלו אתו ואת-בגיו על-העץ: כו על-כן קראו לימים האלה פורים על-שם הפור על-כן על-כל-דברי האגרת הזאת ומה-ראו על-פכה ומה הגיע אליהם: כז קימו וקבלו [וקבל] היהודים | עליהם | ועל-זרעם ועל כל-הנולדים עליהם ולא יעבור להיות עשים את-שני הימים האלה ככתבם וכזמנם בכל-שנה ושנה: כח והימים האלה נזכרים ונעשים בכל-דור ודור משפחה ומשפחה מדינה ומדינה ועיר ועיר וימי הפורים האלה

67. Voir v. 19, plus haut. Les sages savaient que le fait d'interdire de travailler à Pourim constituerait une transgression de l'injonction de la Torah (Deutéronome 13,1) de ne pas ajouter de commandement à ceux déjà donnés par Dieu (*Menot HaLévi* et d'autres commentaires). 68. *Menot HaLévi*. 69. Les sages ne voulaient pas que le statut de Jérusalem soit inférieur à celui de Suse quant à l'observance de la fête de Pourim. Aussi, ils étendirent la pratique de célébrer Pourim le 15 Adar à toutes les villes qui, comme Suse, étaient des villes fortifiées. Cependant, les murs de Jérusalem étaient en ruines lorsque le miracle de Pourim eut lieu. Aussi, afin d'y inclure Jérusalem, les sages étendirent leur décret à toutes les villes fortifiées au temps de Josué, comprenant ainsi Jérusalem (*Meguilá* 2b ; *Yerouchalmi Meguilá* 1,1 ; *Michné Torah, Meguilá* 1,5). 70. Plus précisément : Assuérus jugea bon d'utiliser les vases du Temple à l'occasion de son banquet et c'est ainsi qu'il perdit sa reine ; Haman jugea bon d'être obsédé par Morde'hai et c'est ainsi qu'il perdit sa vie et celle de ses fils ; Morde'hai jugea bon de ne pas se prosterner devant Haman et fut donc promu à la dignité de vice-roi ; Esther jugea bon d'essayer de sauver son peuple et c'est ainsi qu'elle se vit accorder sa gratitude éternelle et sa propre renommée éternelle.

province et dans chaque ville. Et c'est ainsi que ces jours de Pourim ne seront jamais effacés parmi les Juifs et que le souvenir de ces événements ne s'éteindra jamais de leurs descendants.⁷¹

29 Comme il a été dit, la reine Esther, fille d'Avi'haïl, et le Juif Morde'haï consignèrent tous ces prodigieux miracles dans le livre d'Esther. L'année suivante, ils décidèrent de réaffirmer la célébration de Pourim en faisant circuler cette lettre-rouleau de Pourim une seconde fois.³⁰ Morde'haï expédia des lettres de cette version mise à jour du livre d'Esther à tous les Juifs à travers les cent vingt-sept provinces constituant l'empire d'Assuérus, ces mots de paix et de vérité,³¹ afin de confirmer l'observance de ces jours de Pourim à leur date désignée, comme le Juif Morde'haï et la reine Esther leur en avaient fait l'injonction l'année précédente. Morde'haï et Esther apaisèrent les hésitations des Juifs à accepter une nouvelle célébration en leur rappelant qu'il leur était permis d'en faire ainsi, tout comme ils avaient confirmé pour eux-mêmes et pour leurs descendants les coutumes de respecter des jeûnes et de réciter leurs lamentations liées à la destruction du Temple, bien que cela n'ait pas été écrit précédemment non plus.⁷² 32 Esther demanda aux sages de faire entrer le livre d'Esther parmi les textes bibliques. Les sages confirmèrent la demande d'Esther concernant ces sujets liés à Pourim, et c'est ainsi que le récit de ces événements et de sa première commémoration annuelle, un an plus tard, fut inscrit dans le rouleau accepté. Les sages établirent que le rouleau d'Esther devait être écrit dans le même style que tous les autres rouleaux faisant partie du cycle biblique.⁷³

10,1 Ayant pris conscience de l'origine d'Esther, le roi Assuérus accorda au peuple juif une exonération totale des impôts et de leur levée comme force de travail pour le roi. Afin de compenser la perte de revenus et de main-d'œuvre,⁷⁴ il imposa une levée sur le reste de ses sujets à la fois sur la terre ferme et dans les îles de son empire.

2 Tous les actes de sa force et de sa puissance, ainsi que le récit détaillé de la grandeur de Morde'haï, qui lui fut conférée par le roi, sont notés dans le livre des chroniques des rois de Médie et de Perse.

La coutume est que l'assemblée lise le verset suivant à haute voix avant qu'il ne soit lu par le lecteur :

3 Car le Juif Morde'haï fut le vice-roi du roi Assuérus et le chef des Juifs de sa génération. Et pourtant, ses collègues du Sanhédrin s'écartèrent de lui une fois qu'il eut assumé les responsabilités du gouvernement, car ils furent d'avis que son poste le contraindrait à négliger d'étudier la Torah. Ainsi, il ne fut accepté que par la majorité de ses frères (mais non par l'ensemble), cherchant le bien de son peuple et défendant le bien-être de tous ses descendants.

לֹא יִעָבְרוּ מִתּוֹךְ הַיְהוּדִים וְזָכְרוּם לֹא יִסּוּף מִזְרָעָם: ס
 כט וְתִכְתֹּב אֶסְתֵּר הַמֶּלֶכָה בֵּת-אֲבִיחַיִל וּמֶרְדֵּכַי הַיְהוּדִי
 אֶת-כָּל-תְּקוּף קְלָיִם אֶת אֲגַרְת הַפָּרִים הַזֹּאת הַשְּׁנִית:
 ל וַיִּשְׁלַח סְפָרִים אֶל-כָּל-הַיְהוּדִים אֶל-שִׁבְעַ וְעֶשְׂרִים
 וּמֵאָה מְדִינָה מְלֻכּוֹת אַחַשְׁוֵרוּשׁ דְּבָרֵי שְׁלוֹם וְאַמִּית:
 לא לְקָלִים אֶת-יְמֵי הַפָּרִים הָאֵלֶּה בְּזִמְנֵיהֶם כַּאֲשֶׁר קָלִים
 עָלֵיהֶם מֶרְדֵּכַי הַיְהוּדִי וְאַסְתֵּר הַמֶּלֶכָה וְכַאֲשֶׁר קִיְמוּ
 עַל-נַפְשָׁם וְעַל-זְרָעָם דְּבָרֵי הַצּוּמוֹת וְזַעֲקוֹתָם: לב וּמֵאֲמַר
 אֶסְתֵּר קָלִים דְּבָרֵי הַפָּרִים הָאֵלֶּה וְנִכְתָּב בְּסֵפֶר: ס
 יא וַיִּשְׁלַח הַמֶּלֶךְ אַחַשְׁוֵרוּשׁ וְ[אחשרש] מִסַּע לְהַאֲרִיץ
 וְאֵי הַיָּם: ב וְכָל-מַעֲשֵׂה תְקוּפוֹ וְגִבּוֹרָתוֹ וּפְרִשְׁת גְּדֻלַּת
 מֶרְדֵּכַי אֲשֶׁר גְּדָלוֹ הַמֶּלֶךְ הַלּוֹא-הֵם כְּתוּבִים עַל-סֵפֶר
 דְּבָרֵי הַיָּמִים לְמַלְכֵי מְדֵי וּפָרַס:

La coutume est que l'assemblée lise le verset suivant à haute voix avant qu'il ne soit lu par le lecteur :

ג כִּי וּמֶרְדֵּכַי הַיְהוּדִי מִשְׁנֵה לְמַלְכָּה אַחַשְׁוֵרוּשׁ וְגָדוֹל
 לַיְהוּדִים וְרָצוּי לְרַב אֶחָיו דְּרַשׁ טוֹב לְעַמּוֹ וְדִבֵּר שְׁלוֹם
 לְכָל-זְרָעוֹ:

71. La première version du livre d'Esther apparemment se terminait ici, comme il découle des versets suivants. 72. Menot HaLévi. 73. Rachi sur v. 27, plus haut. 74. Targoum 2.



CHABAD HOUSE
PUBLICATIONS

Copyright 2019
by Chabad House Publications
Los Angeles, CA

Cover Image
Purim Shpiel by Michael Muchnik
Copyright 2019 by MuchnikArts

מוקדש לזכות וחיזוק התקשרות
לכ"ק אדמו"ר נשיא דורנו

ע"י

נדב משה וזוגתו ביילא
ובתם הדסה ליאורה

בן-שושן

שיחיו